

« Des stéréotypes misogynes présents chez les magistrats »

Les sociologues Pierre-Guillaume Prigent et Gwénola Sueur décryptent les mécanismes conduisant à punir des mères protectrices dans les affaires d'enfants abusés. P. 7



Quand un trio de comédiennes se volatilise

Des *Oiseaux* à *Cinquante Nuances de Grey*, les actrices s'évaporent dans *Trois femmes disparaissent*, d'Hélène Frappat. Notre rendez-vous des livres. P. 17

JEUDI 5 JANVIER 2023 | N° 23602 | 2,60 € | www.humanite.fr

l'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

Marocgate : des eurodéputés sous influence

À l'heure où la justice s'intéresse à la corruption présumée au sein du Parlement européen, *l'Humanité* a enquêté sur la troublante mansuétude dont fait l'objet le royaume de Mohammed VI en matière de droits humains ou de commerce. P. 2



M 00110 - 105 - F - 2,60 €
BELGIQUE 2,70 € - DOMS 2,90 € - MAROC 3,2 MAD



Le Maroc, royaume intouchable au Parlement européen

LOBBYING Des accords de pêche entre l'UE et le régime de Mohammed VI au refus de faire figurer la Sahraouie Sultana Khaya parmi les finalistes du prix Sakharov, le gouvernement du pays nord-africain fait l'objet d'une grande mansuétude des eurodéputés.

ENQUÊTE



16 février 2020. Manifestation dans le camp de réfugiés sahraouis de Rabouni (Algérie) pour la libération de la militante Sultana Khaya, en lutte contre l'occupation marocaine du Sahara occidental.
MALAININ MISTAFI/
MAXPPP/EFE

À 2 019 kilomètres de Rabat, il est un bar qui intéresse particulièrement les autorités marocaines. Dans l'enceinte du Parlement européen, situé près de l'hémicycle, il s'agit de la buvette des députés à Strasbourg. À proximité, nous signalons de nombreux interlocuteurs qui travaillent dans les institutions européennes, on croise souvent les émissaires du royaume chérifien. À plusieurs reprises, ils ont influencé les votes par leur lobbying. Lobbying, mot qui vient de l'anglais lobby, une « pièce qui offre un espace vers lequel mènent plusieurs pièces ou couloirs ». Le Qatargate, l'enquête de la justice belge qui a mis au jour les réseaux de corruption présumée du Qatar dans l'institution européenne, a montré que ce pays ne serait pas le seul concerné. Les réseaux en question serviraient également les intérêts du Maroc, point de départ des investigations des enquêteurs. Ce pays est cité dans le mandat d'arrêt de celui qui apparaît au centre de l'opération d'influence, Pier Antonio Panzeri, consulté par nos confrères de *Politico*. L'ancien eurodéputé italien a siégé à la tête du comité parlementaire UE-Maroc avant 2019. Contacté, son avocat a indiqué ne vouloir faire « aucun commentaire dans cette affaire ». Avant toute décision de justice, les personnes citées dans l'enquête sont présumées innocentes.

UNE IDYLLE DE LONGUE DATE

Entre les trois grands groupes du Parlement européen et le pouvoir marocain, il existe une idylle de longue date. Rabat semble intouchable. Alors que le Parlement européen vote, à chaque session, d'utiles résolutions pour les militants concernés s'inquiétant de la situation des droits humains ou d'arrestations arbitraires dans divers pays, « jamais, en vingt ans, une telle résolution n'a été votée concernant le Maroc », confie à *l'Humanité* une fonctionnaire du Parlement. Même après l'affaire du Marccogate, une grande partie des députés rechignent à mettre en cause Rabat. Ainsi, vendredi 15 décembre, deux députés communistes espagnols du groupe La Gauche (ex-groupe de la GUE, la Gauche unitaire européenne), Manu Pineda et Sira Rego, déposent un amendement à la résolution qui condamne les agissements du Qatar. Il suggère que le Parlement se dise « vivement préoccupé par les allégations selon lesquelles le Maroc aurait également tenté d'influencer des députés (...) au moyen d'actes de corruption », et « demande l'application de mesures conformes à celles appliquées aux représentants d'intérêts qatariens pendant la durée des enquêtes ». En d'autres termes, l'amendement demande, le temps des investigations, d'empêcher les lobbyistes au profit du Maroc d'avoir accès au Parlement. En plénière, « la majorité du Parti populaire européen » (la droite), « la majorité de Renew » (le centre libéral) et « la majorité des socialistes » ont voté contre, souligne Miguel Urban, député espagnol du groupe La Gauche. « On n'a pas trouvé de majorité pour inclure le Maroc dans les problèmes d'ingérence », déplore sa collègue écologiste belge, Saskia Bricmont. À noter toutefois que, lors de ce vote, les socialistes français ont voté avec les députés de La Gauche contre leurs collègues de groupe. Les élus refusant cet amendement ont fait valoir qu'on ne pouvait, pour l'heure, mettre en cause le Maroc. Pourtant, l'origine de l'enquête belge portait sur les réseaux d'influence du Maroc.

Cette question de l'influence des lobbyistes marocains au Parlement européen n'est pas nouvelle. Déjà, le 27 novembre 2018, le président du groupe Verts Philippe Lamberts adresse une lettre au président du Parlement d'alors, Antonio Tajani, aujourd'hui ministre berlusconien des Affaires étrangères en Italie. Il s'interroge sur le fait que trois parlementaires libéraux, la Française Patricia Lalonde (UDI), la Roumaine Ramona Manescu (qui fut pendant quatre mois ministre des Affaires étrangères en 2019) et la Belge Frédérique Ries (qui fut quelque mois secrétaire d'État aux Affaires européennes en 2004) figuraient au bureau de la Fondation EuroMedA, une association de droit belge en lien avec le gouvernement

marocain. Cet engagement n'a pas été mentionné « dans leur déclaration d'intérêts », relève dans sa missive Philippe Lamberts. Pourtant, signale le député belge, Patricia Lalonde a participé à des réunions du comité du commerce international et de celui des affaires étrangères. De plus, la fondation EuroMedA, créée par l'eurodéputé socialiste français de 2009 à 2019 Gilles Pargneaux, ne figurait pas dans le registre des lobbies. « Nous n'avons jamais eu de réponse à ce courrier, et nos inquiétudes restent d'actualité puisque certains (ex-)député-e-s en question siègent toujours au CA », nous a informés par courriel le bureau de Philippe Lamberts. Contactées, les personnes dont il est question dans le courrier ne nous ont pas répondu. Le secrétariat d'Antonio Tajani nous a indiqué que « la participation de parlementaires à des associations politiques et des ONG ne peut a priori donner matière à vérifications de la part de la présidence du Parlement ».

« On n'a pas trouvé de majorité pour inclure le Maroc dans les problèmes d'ingérence. »

SASKIA BRICMONT,
DÉPUTÉE ÉCOLOGISTE

Les réseaux d'influence marocains au Parlement demeurent flous. EuroMedA n'est pas la seule structure à ne pas être inscrite au registre des groupes d'intérêts. L'ONG Fight Impunity, présidée par le principal mis en cause du Qatargate, Pier Antonio Panzeri, n'y est pas davantage inscrite. Cette influence met sous protection le Maroc. En avril 2021, Brahim Ghali, dirigeant du Front Polisario, l'organisation indépendantiste qui conteste l'occupation du Sahara occidental par Rabat, va se faire soigner en Espagne. On enregistre, à partir du 17 mai, une hausse vertigineuse du nombre de migrants qui traversent la frontière depuis le territoire du Maroc, vers l'enclave espagnole de Ceuta. Parmi eux, des enfants auxquels il a

été dit qu'ils étaient en sortie scolaire et assisteraient à un match de football avec des célébrités... En réaction, le Parlement prépare une résolution dans laquelle se trouvent ces éléments pour condamner les agissements du Maroc et soutenir Madrid.

AU MÉPRIS DU DROIT INTERNATIONAL

Le vote des amendements sur ce sujet s'avère intéressant. Ainsi, l'élu Podemos Miguel Urban en dépose un dénonçant le fait que les Européens « ont historiquement ignoré les violations des droits de l'homme commises par le régime marocain » et condamnant la répression. Seules 65 personnes, essentiellement les élus du groupe La Gauche et les socialistes français, votent en faveur de l'amendement. 523 députés votent contre. « Notre groupe politique a présenté une proposition de déclaration qui ouvrait la focale sur les droits humains, les prisonniers politiques, etc. Elle parlait de la liberté de la presse, des détenus... Tout cela a été repoussé par les principaux groupes, les socialistes, les libéraux et la droite », déplore Miguel Urban. La très grande majorité du Parlement voulait que le texte se limite à la condamnation de l'instrumentalisation de l'immigration. « Certains coordinateurs ne voulaient pas d'une résolution à charge contre le royaume du Maroc », souligne Nora Mebarek, députée socialiste française. Sollicités sur cet épisode et les autres contenus dans cet article par *l'Humanité*, les présidents des groupes socialiste, libéral (Renew) et de droite (Parti populaire européen) n'ont pas répondu.

L'extrême droite, elle, s'illustre par un appui aux positions du Maroc. Le Français Thierry Mariani (RN) et l'Autrichien Harald Vilimsky (FPÖ) déposent un amendement, rejeté par le Parlement, contre « les actions opaques du Front Polisario au cours des derniers mois, notamment l'entrée illégale de Brahim Ghali, son chef, dans l'espace ■■■



ÉDITORIAL
PAR ROSA MOUSSAOUI

Faillie démocratique

Des centaines de milliers d'euros en liquide saisis au domicile d'un eurodéputé et chez une vice-présidente du Parlement européen ; d'interlopes intermédiaires pourvoyeurs de « cadeaux » ; des ONG de façade ; des décisions, des amendements, des résolutions calqués sur les intérêts d'États tiers : les investigations conduites par le juge belge Michel Claise, franc-pourfendeur de la criminalité financière, font à Bruxelles l'effet d'une bombe au cœur des institutions européennes. Elles mettent au jour, à ce stade, des « faits présumés d'organisation criminelle, de corruption et de blanchiment », en relation avec des pays qui auraient cherché à « influencer les décisions économiques et politiques du Parlement européen ». **Derrière le Qatargate, qui jette une lumière crue** sur la stratégie de

Doha pour faire oublier, avant le Mondial de football 2022, les violations des droits humains et l'exploitation meurtrière des travailleurs migrants dans l'émirat gazier, les enquêteurs belges ont surtout remonté le fil d'un Marccogate éclairant les ingérences de Rabat. Objectifs du royaume chérifien : peser sur les positions européennes relatives au conflit de décolonisation qui perdure au Sahara occidental, gagner des alliés pour défendre les intérêts de l'État marocain dans la laborieuse élaboration d'un accord agricole et d'un accord de pêche plusieurs fois invalidés par la justice européenne.

Ce scandale de corruption présumée a installé, à Bruxelles, une atmosphère de glace. Il révèle les failles profondes d'une « démocratie » européenne qui tient les citoyens à distance mais élève les lobbies de toutes sortes au rang de « composante légitime et indispensable du processus décisionnel ». Les promesses de « régulation » et autres « registres de transparence » relèvent, dans ce champ, de la fable. Que ces groupes de pression défendent les intérêts de multinationales ou ceux de dictatures, ils ruinent la démocratie, minent l'État de droit et tournent, toujours, le dos à l'intérêt général. ■

Les enquêteurs belges ont remonté le fil d'un Marccogate éclairant les ingérences de Rabat.

« Schengen », et qui avance, au mépris du droit international et des résolutions de l'ONU, que « 43 pays soutiennent la position du Maroc » concernant la résolution du conflit au Sahara occidental.

UNE MANSUÉTUDE INCOMPRÉHENSIBLE

Un mois plus tard, une autre affaire éclabousse le Makhzen. Le pouvoir marocain est mis en cause par Amnesty et 17 journaux dans l'affaire du logiciel Pegasus : ses services auraient utilisé le logiciel développé par l'entreprise israélienne NSO pour espionner des dirigeants européens. « Des allégations mensongères et infondées », dénonce alors Rabat. En mars 2022, la plainte en diffamation contre ces médias et d'autres, dont l'Humanité, avait été jugée irrecevable par le tribunal de Paris. Rabat n'est pas le seul éclaboussé par ce scandale. En dehors de l'UE, Israël et le Rwanda sont concernés. Parmi les Vingt-Sept, la Hongrie, la Pologne et la Grèce se sont portés acquéreurs de Pegasus. « Mon groupe (les Verts - NDLR) et les libéraux ont demandé une commission d'enquête », raconte Saskia Bricmont, députée écologiste belge membre de celle-ci. « On a dû négocier ferme pour que le mandat couvre les pays tiers, les ingérences » de pays hors de l'UE, souligne-t-elle. Pour l'heure, si une mission parlementaire s'est bien rendue en Israël, « nos auditions ne portent pas sur des ingérences étrangères de type Rwanda ou Maroc ».

Il s'est avéré jusqu'à présent impossible de trouver une majorité au sein de la commission pour mettre le sujet sur la table, insiste l'élue. Une mansuétude incompréhensible, d'autant plus que le rapport préliminaire de la commission d'enquête stipule qu'« il est largement admis que les autorités marocaines ont ciblé le premier ministre (espagnol - NDLR) Pedro Sanchez, la ministre de la Défense Margarita Robles et le ministre de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska, à l'instar du président français et des ministres du gouvernement français », et que Romano Prodi, ex-président de la Commission européenne, a lui aussi été mis sur écoute. Tout se passe comme si rien ne devait heurter le Maroc. Une situation qui tranche avec les prises de position du Parlement contre la Chine et la Russie.

Il est un autre épisode où, en commission parlementaire, le Maroc n'a pu être mis en cause. En 2021, avec le groupe La Gauche, « nous avons proposé que le prix Sakharov soit attribué à Sultana Khaya », militante sahraouie assignée à résidence, se souvient Miguel Urban. La femme avait été agressée et violée par des sbires du régime, sa mère de 84 ans passée à tabac. Si elle était retenue parmi les trois finalistes du prix des droits de l'homme remis par le Parlement européen, « elle aurait reçu une invitation formelle au Parlement, il y aurait pu avoir une conférence de presse, avance le député. Cela aurait été un scandale aux répercussions internationales ». La Gauche n'avait pas le nombre d'élus nécessaires en commission des droits de l'homme pour la qualifier parmi le trio de finalistes, parmi lesquels devait être choisi le lauréat du prix. Avec 16 voix, elle était à égalité avec la proposition, présentée par l'extrême droite, de la putschiste Jeanine Añez qui avait renversé le président socialiste bolivien Evo Morales. « Avec les voix des libéraux qui avaient dit nous soutenir, des Verts et

des socialistes, nous devons gagner », relate Miguel Urban. Après interruption de séance, l'essentiel des élus socialistes se rallie à la proposition de l'extrême droite...

L'Union européenne partage des intérêts en matière migratoire et commerciale avec le Maroc. Et les grands groupes du Parlement y sont attentifs. Le 12 décembre 2019, l'Assemblée vote par 415 voix pour et 189 contre un accord de pêche. Dans les négociations, le Maroc a fait valoir qu'il souhaitait que soient inclus les territoires du Sahara occidental. Revendication acceptée par la partie européenne. Le groupe La Gauche demande à l'époque que l'accord soit soumis à un contrôle de légalité avant le vote, puisque la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait, en février 2018, stipulé qu'un précédent accord de pêche ne pouvait s'appliquer aux territoires sahraouis, qu'aucun pays au monde ne considère comme marocains. « Les socialistes, les libéraux et la droite ont voté contre », se souvient Miguel Urban. Ces groupes prétextèrent d'une « consultation des populations », alors même que le représentant de celles-ci, le Front Polisario, n'y avait pas participé. « Est-ce que ce fut un vote conscient, libre pour préserver les intérêts géostratégiques de l'Union avec un partenaire commercial ou avec un partenaire pour le contrôle des frontières, ou bien un vote négocié sous influence étrangère ? » interroge Miguel Urban. « On ne peut pas savoir », estime l'eurodéputé

« Ce qui est en jeu, c'est l'interconnexion entre le monde des affaires et celui de la politique. »

GEORGIOS KATROUGALOS,
ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES GREC

espagnol. « Lors des travaux, les autorités marocaines étaient bien présentes. Cela met une forme de pression à laquelle on peut refuser de céder. Un élu doit pouvoir ne pas céder », prévient Saskia Bricmont. L'entêtement à inclure les territoires du Sahara occidental dans le cadre de l'accord a conduit à une nouvelle décision de justice en septembre 2021 : pas plus que le précédent accord, celui voté en décembre 2019 ne peut s'appliquer aux territoires sahraouis, a tranché la CJUE.

Le Maroc semble être l'un des pays les plus en pointe pour faire valoir ses intérêts auprès de l'UE. « Du côté du Maroc, ce groupe d'amis est très articulé, soulignait, après le dévoilement de l'affaire, l'ancien envoyé spécial de l'ONU pour le Sahara occidental, Francesco Bastagli, au media Democracy Now ! Ils n'orientent pas seulement l'argent ou les ressources, ils facilitent aussi l'identification des parlementaires qui pourraient être corrompus en fonction de leurs responsabilités au sein du Parlement. (...) Ils créent des occasions où les parlementaires peuvent être approchés lors d'événements ou de missions en visite. » Pour l'ancien ministre des Affaires étrangères grec, député avant 2014, Georgios Katrougalos, la question posée par les enquêtes en cours est plus large : « Ces pratiques de lobbying, d'influence de l'argent en politique étaient communes, mais je pensais les sommes en jeu beaucoup plus modestes », confie l'ancien élu de Syriza. « Il y a des propositions pour un comité d'éthique plus efficace. Mais le problème est beaucoup plus grave : ce qui est en jeu, c'est l'interconnexion entre le monde des affaires et celui de la politique. Et c'est très difficile à contrôler car c'est l'essence même du capitalisme », ajoute-t-il. Les institutions européennes sont ainsi perméables à toutes sortes d'influences. ■

GAËL DE SANTIS

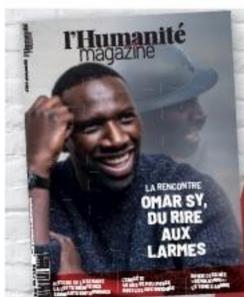
Le 10 juin 2015, à Strasbourg. Pier Antonio Panzeri et Abderrahim Atmoun, co-présidents du comité parlementaire UE-Maroc, tous deux mis en cause dans l'affaire du Qatargate.

CHRISTIAN CREUTZ/REA



Quand une des cinq employés de Fight Impunity l'a appelé pour lui envoyer son exemplaire du rapport 2020 sur les « droits globaux », Anthony Bellanger est resté pantois. Quelques mois plus tôt, le secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) avait donné son accord pour rédiger une tribune pour cette petite association, aujourd'hui soupçonnée par la justice belge d'avoir servi de paravent à des activités de corruption pour le compte du Qatar et du Maroc. Ayant réclamé un délai, Anthony Bellanger n'avait pas pu rendre sa copie, mais qu'à cela ne tienne, le rapport de plus de 400 pages était paru, avec sa signature sous un texte, parmi une vingtaine d'autres. « Ils étaient pressés, m'ont-ils dit, ils ont pioché ça et là pour composer un truc, raconte Anthony Bellanger à l'Humanité. Bon, il n'y avait rien de scandaleux dans ce qu'ils me faisaient dire, mais c'est quand même plus que douteux comme procédé. »

Réalisé chaque année depuis 2002 sous la direction d'une autre association liée au



Chez votre marchand de journaux Jeudi 5 janvier

DANS CE NUMÉRO

La rencontre Entretien avec Omar Sy, qui évoque son dernier film, *Tirailleurs*, mais aussi l'histoire et la mémoire, le cinéma ou encore la montée de l'extrême droite

L'histoire de la semaine

Les soignants britanniques se rebiffent. Une mobilisation historique contre la dégradation des conditions de travail

L'enquête Quarante ans de lois hostiles aux immigrés

Il était une fois Germaine Berton a voulu venger Jaurès

Et aussi La BD *Révolution* tome 2, la pénurie de médicaments, la pauvreté en France, accompagner les aidants... Et tous vos rendez-vous

l'Humanité magazine



Comment Fight Impunity s'est lovée dans les institutions

L'association fondée par l'ex-eurodéputé Pier Antonio Panzeri a pu compter sur le soutien du Parlement européen et de la Commission. Plusieurs personnalités ont été abusées, quand quelques autres admettent avoir reçu des émoluments.

mouvement syndical italien, et publié par un petit éditeur milanais, le rapport en question ne sert, en réalité, qu'à faire connaître le logo de Fight Impunity : sur la couverture, l'organisation apparaît comme « promotrice » de l'ouvrage, quand c'est elle-même, à l'évidence, le produit à vendre... Dans le vaste scandale qui, entre valises de billets et magots cachés – pour un montant recensé jusqu'ici de 1,5 million d'euros –, agite le Parlement européen, l'épisode est sans aucun doute anecdotique. Il permet néanmoins de lever un coin du voile sur la manière dont l'organisation, suspectée d'être « criminelle », selon l'un des chefs d'accusation utilisés par la justice belge, a pu tisser sa toile au cœur des institutions européennes.

Dirigeant syndical de la CGIL à Milan, puis eurodéputé dans le groupe socialiste pendant quinze ans – il a été tour à tour président de la délégation pour les relations avec les pays du Maghreb et de la sous-commission droits de l'homme –, Pier Antonio Panzeri a créé l'Association contre l'impunité et pour la justice transitionnelle (le nom statutaire de Fight Impunity) en 2019. Sans même être inscrite au registre de transparence à Bruxelles, elle a obtenu en un temps record, comme l'a révélé *le Soir*, des financements de la Commission et du Parlement pour la création d'un « observatoire européen pour la lutte contre l'impunité ».

Dans le détail, l'activité officielle de Fight Impunity relève pourtant plus des mondanités que de la lutte concrète contre l'impunité... Comme en témoigne le récit interne de son premier événement, dans une petite salle de réunion du Parlement européen, en décembre 2019, autour de Hatice

Cengiz, la fiancée de Jamal Khashoggi, le journaliste saoudien assassiné par les services secrets de la pétromonarchie à Istanbul. L'association vante le parrainage de Federica Mogherini « pour sa première apparition publique » après la fin de son mandat comme haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères – elle intégrera ensuite le comité « honoraire » de Fight Impunity. Sont également présents trois députés socialistes européens qui sont au cœur de l'affaire actuelle : la vice-présidente grecque du Parlement Eva Kaili, l'Italien Andrea Cozzolino et le Belge Marc Tarabella. Tout comme Panzeri, la première est en détention provisoire en Belgique, et les deux autres sont, depuis lundi, visés par une demande de levée de leur immunité parlementaire.

Derrière les barreaux, lui aussi, Francesco Giorgi, assistant de Panzeri puis de Cozzolino et compagnon de Kaili, figurait en bonne place autour de la table. Organisé en décembre, quelques jours à peine avant les interpellations, un autre rendez-vous éclaire sur l'enracinement de ce

RÉCIT

réseau au sein de l'institution. Programmée sur deux jours à Paris, à l'Unesco, puis dans une dépendance du Parlement européen à Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), une conférence sur la « liberté des médias » devait, elle aussi, servir à dorer le blason de Fight Impunity. Sans en faire la publicité dans son propre agenda, le Service de recherche du Parlement européen (EPRS) l'a coorganisée selon les courriers d'invitation que *l'Humanité* a pu se procurer. Ce qui revient, dans les faits, à financer tous les voyages des participants. « Je ne suis restée que le premier jour, parce qu'en une heure et demie, tout avait été plié, rapporte une intervenante. Cela n'a servi strictement à rien et, au mieux, c'est pour amuser la galerie. »

réseau au sein de l'institution. Programmée sur deux jours à Paris, à l'Unesco, puis dans une dépendance du Parlement européen à Bazoches-sur-Guyonne (Yvelines), une conférence sur la « liberté des médias » devait, elle aussi, servir à dorer le blason de Fight Impunity. Sans en faire la publicité dans son propre agenda, le Service de recherche du Parlement européen (EPRS) l'a coorganisée selon les courriers d'invitation que *l'Humanité* a pu se procurer. Ce qui revient, dans les faits, à financer tous les voyages des participants. « Je ne suis restée que le premier jour, parce qu'en une heure et demie, tout avait été plié, rapporte une intervenante. Cela n'a servi strictement à rien et, au mieux, c'est pour amuser la galerie. »

UNE PLAINTÉ POUR ABUS DE CONFIANCE

Du pur affichage pour masquer le véritable business en coulisses ? La question se pose quand on voit, par exemple, le rapprochement avec Luca Visentini, qui a participé à de nombreuses initiatives aux côtés de Panzeri, jusqu'à cosigner avec lui, en 2022, la préface du rapport sur les « droits globaux ». Et qui, à peine passé du poste de secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES) à la tête de la Confédération syndicale internationale (CSI), vient d'admettre avoir reçu 50 000 euros pour couvrir, selon lui, des frais liés à sa campagne électorale interne. Mêmes interrogations avec l'homme politique de droite grec et ex-commissaire européen à la migration, Dimitris Avramopoulos, qui a reconnu avoir touché 60 000 euros en tant que membre du comité honoraire de Fight Impunity.

Également présent dans ce cénacle, l'ex-premier ministre français Bernard

Cazeneuve, sollicité par *l'Humanité*, s'offusque, non sans admettre en creux une certaine légèreté : « Je ne connaissais aucun des protagonistes de cette ONG et je ne me souviens d'ailleurs pas d'avoir un jour rencontré l'un d'eux, nous explique-t-il. Lorsqu'il y a quelques années, ils m'ont présenté leurs initiatives par téléphone, dont les objectifs relevaient notamment de la défense des droits humains, en m'indiquant qu'elle bénéficiait du soutien bienveillant des institutions de l'Union européenne et du parrainage de personnalités comme le prix Nobel de la paix que je connaissais (le gynécologue congolais Denis Mukwege – NDLR), j'ai accepté que mon nom figure parmi le board honoraire. Je n'ai participé à aucune réunion ni événement organisé par cette ONG. Je n'ai perçu aucune rémunération et n'ai accompli pour son compte aucune mission. » Dans la foulée, Bernard Cazeneuve ajoute : « J'examine la possibilité de déposer plainte contre ces escrocs pour abus de confiance. »

Au 41, rue Ducale, à Bruxelles, la plaque de Fight Impunity a déjà été retirée de la façade. Mais pas celles de la dizaine d'associations fédérées autour de No Peace Without Justice (Pas de paix sans justice), une ONG liée au parti radical italien, dont Niccolò Figatalamanca, le secrétaire actuel, est, lui aussi, en détention provisoire dans le cadre de l'enquête en Belgique. Sollicité par *l'Humanité*, M^e Laurent Kennes, avocat de Pier Antonio Panzeri en Belgique, décline pour le compte de son client qui, comme les autres protagonistes du scandale, demeure présumé innocent : « Aucun commentaire dans cette affaire. C'est impossible dans le contexte actuel de détention de mon client ». ■

THOMAS LEMAHIEU

**20
MILLIONS**

C'est le montant, en euros, que l'office grec de lutte contre le blanchiment recherche sur deux comptes liés à Eva Kaili au Panama. L'avocat de l'ex-vice-présidente du Parlement européen dénonce une « calomnie ».

«Les plus grands crimes ne sont pas commis par ceux qui brisent les règles mais par des gens qui obéissent aux ordres.» Banksy

L'HOMME DU JOUR



Luiz Marinho

Le syndicaliste brésilien, qui fut l'un des fondateurs du Parti des Travailleurs (PT), devient ministre du Travail et de l'Emploi. Ami du président Luiz Inácio Lula da Silva, Luiz Marinho a repris le portefeuille, ce 3 janvier. Il prévoit, « à court terme, une politique permanente d'augmentation de la valeur du salaire minimum ». Celui qui fut également ministre de la Sécurité sociale lors du deuxième mandat de Lula, en 2007, veut promouvoir « des emplois décents, avec de bons salaires et une protection sociale ». Ex-président du syndicat des métallurgistes ABC et de la Centrale unique des travailleurs, Luiz Marinho met l'accent sur la lutte contre l'exploitation des enfants et la traite des êtres humains. Une rupture claire avec le mandat de Jair Bolsonaro, dont le nouveau ministre a dénoncé « l'héritage pervers de la précarité ».

MARILIS GONZALEZ



CACTUS 40

Concurrence alcoolique

Le dimanche 1^{er} janvier a été arrosé dans de nombreux pays du monde. Aux Émirats arabes unis, c'est jour d'annulation de l'impôt de 30 % sur les produits alcooliques. Dubaï espère ainsi conquérir des parts de marché touristique sur ses voisins du Golfe.



BONNET D'ÂNE

Odoul, nationaliste en plein déni

Quand Omar Sy interroge à propos des guerres, dans un entretien au *Parisien*, « ça veut dire que quand c'est en Afrique, vous êtes moins atteints ? », le député RN Julien Odoul estime que l'acteur français « nourrit un sentiment de revanche avec l'histoire des tirailleurs africains ». Il est des pans d'histoire que l'élu peine à voir.

L'œil de Jul

LA GALETTE DES RENNES



LA BONNE NOUVELLE Libération de l'actrice iranienne Taraneh Alidoosti

L'actrice de 38 ans avait publié plusieurs messages de soutien au mouvement de contestation qui a éclaté à la mi-septembre en Iran. Sur les réseaux sociaux, Taraneh Alidoosti retirait son voile et condamnait l'exécution de plusieurs manifestants. Pour cet engagement en faveur de la liberté, l'artiste a été arrêtée le 17 décembre à Téhéran. Après trois semaines de prison, elle a été libérée sous caution, ce mercredi, a annoncé son avocate Zahra Minoee à l'agence de presse Isna. Sa renommée internationale et les

mobilisations, dont une lettre ouverte signée par 500 personnalités du cinéma, dont le réalisateur espagnol Pedro Almodovar, en décembre, l'ont aidée. Alidoosti est connue pour avoir joué dans des œuvres primées du réalisateur Asghar Farhadi, dont *le Client*, oscar du meilleur film en langue étrangère en 2017. L'Iran connaît d'importantes contestations depuis la mort de Mahsa Amini, le 16 septembre, à la suite de son arrestation par la police des mœurs pour infraction au code vestimentaire.

VADIM KAMENKA



L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Économie Dans *Déclin et chute du néolibéralisme*, l'économiste David Cayla voit dans les crises successives des XX^e et XXI^e siècles la fin annoncée du néolibéralisme et l'avènement possible d'une forme de néoféodalisme. Théorisant un après où la société ne serait plus régie par les marchés, il réinvente le rôle de ces États qui peinent tant à répondre aux défis actuels. Entretien.

Athlétisme Triple médaillé olympique sur 3 000 m steeple, l'athlète français Mahiedine Mekhissi a annoncé qu'il mettait un terme à sa carrière, à 37 ans. « J'arrête parce que l'envie n'est plus là. » Portrait de l'un des plus beaux palmarès de l'athlétisme français, avec trois médailles aux jeux Olympiques et deux en championnats du monde.



LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Grammaire

Michel Onfray, qui voudrait nous alerter, ne fait pas dans la nuance : « Le temps de l'Inquisition est derrière nous. Veillons à ce qu'il ne redevienne pas d'actualité. » La Grande Mosquée de Paris a déposé, il y a quelques jours, une plainte contre Michel Houellebecq pour « provocation à la haine contre les musulmans », après des propos tenus par ce dernier dans un entretien avec, précisément, Michel Onfray, dans son magazine *Front populaire*. Allons, s'insurge le graphomane normand : « Chacun convient qu'avec l'orthographe, la grammaire, la syntaxe, la ponctuation, on peut tout dire et tout faire dire. » Il en sait quelque chose. Mais qu'a donc dit Michel Houellebecq, que nous avons déjà relevé ici même, en annonçant des « actes de résistance, des attentats devant des mosquées, des cafés fréquentés par des musulmans, des Bataclan à l'envers » ? « Le souhait de la population française de souche, comme on dit, ce n'est pas que les musulmans s'assimilent, mais qu'ils cessent de la voler et de l'agresser. Ou bien, autre solution, qu'ils s'en aillent. » Une affaire de ponctuation, de grammaire ?



LE FIL ROUGE

Montauban (82) Espaces Marx 82 organise, ce jeudi 5 janvier, un débat sur le thème « L'eau, un bien commun. Comment on la gère, comment on la partage » avec Gérard Le Puill, journaliste à *l'Humanité* et auteur, ainsi que des spécialistes régionaux de la gestion de l'eau. À 18 heures, salle Louis-Sabatié, 68, rue de la République.

Paris (75) À l'occasion d'une soirée de solidarité avec l'Iran organisée le lundi 30 janvier, avec Persaf (Persanophonie sans frontière), une conférence aura lieu avec Bernard Hourcade (directeur de recherche au CNRS), Agnès Levallois (vice-présidente de l'Iremmo) et Fabien Mallet (CGT) sur les issues du mouvement de contestation. De 19 h 30 à 22 h 30 à la bourse du travail, salle Croizat, 3, rue du Château-d'Eau. Inscriptions sur www.helloasso.com

« Les stéréotypes misogynes parasitent la justice »

ENTRETIEN

DROIT Priscilla Majani, accusée d'avoir soustrait sa fille à un père que l'enfant accusait d'inceste, a été condamnée ce mercredi à deux ans et neuf mois de prison par les juges de la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Les sociologues **Pierre-Guillaume Prigent** et **Gwénola Sueur** décryptent les mécanismes pouvant conduire les tribunaux à punir les mères protectrices.

Auteur d'une thèse sur « les stratégies des pères violents en contexte de séparation parentale : contrôle coercitif, complicité institutionnelle et résistance des femmes », le sociologue Pierre-Guillaume Prigent a mené avec sa consœur Gwénola Sueur plusieurs études sur les usages sociaux de l'aliénation parentale. À partir d'entretiens réalisés avec des femmes qui se sont séparées d'un ex-conjoint violent avec qui elles ont eu des enfants, d'analyses de la jurisprudence et des articles de presse, les deux chercheurs décryptent la stratégie adoptée par les agresseurs et la réponse des institutions. Un des éléments clés de cette stratégie est l'instrumentalisation du pseudo-« syndrome d'aliénation parentale » au détriment des mères.

Comment expliquer que des femmes qui accusent leur ex-conjoint de violences voient la justice se retourner contre elles, au point de perdre la garde de leurs enfants ?
Pierre-Guillaume Prigent Dans nos vingt entretiens auprès de femmes accusées d'avoir manipulé leurs enfants pour rompre le lien paternel, les trois critères qui expliquent



le transfert de résidence de l'enfant, c'est la non-représentation d'enfant, des plaintes, le plus souvent classées pour infraction insuffisamment caractérisée, pour violences de la part du père sur la femme ou l'enfant (en particulier les violences sexuelles), et un juge qui valide le « diagnostic » d'aliénation parentale réalisé par un expert ou des travailleurs sociaux. Souvent, les hommes violents présentent aux juges aux affaires familiales (JAF) un profil parfait, avec des attestations de voisins les décrivant comme des pères formidables, tandis que les mères, empêtrées dans des problèmes du quotidien, apparaissent plus fragiles. Or le JAF ne veut voir que l'image à l'instant T. Ce qui est au détriment des mères, qui, ayant une parentalité entamée par les épreuves passées, sont vues comme non aptes à assumer la garde de leurs enfants, celle-ci est donc transférée au père violent.

Gwénola Sueur Les juges aux affaires familiales considèrent en général que le passé ne compte pas et que la violence envers l'ex-conjointe s'arrête à la séparation. Donc, pour eux, si la mère continue à dénoncer de la violence, même psychologique, après la séparation, c'est qu'elle a un problème et qu'elle peut être suspectée d'aliénation parentale.

Quelle est l'origine de ce concept de syndrome d'aliénation parentale (SAP), dont l'utilisation en justice peut amener à un renversement de culpabilité ?

Gwénola Sueur Le syndrome d'aliénation parentale (SAP) a été élaboré aux États-Unis par le psychiatre Richard Gardner entre 1970 et 2001. Cette théorie qui n'a rien de scientifique (le SAP n'est ni répertorié dans la Classification internationale des maladies, ni reconnu par l'OMS - NDLR) est arrivée en France à la fin des années 1990 par l'intermédiaire du psychologue Hubert Van Gijseghem, expert auprès des tribunaux, dans un contexte de médiatisation d'affaires où des pères divorcés se présentaient comme faussement accusés de violences sexuelles incestueuses. C'est lui qui a écrit les premiers textes sur le syndrome d'aliénation parentale, dans le magazine *SOS papas*. Van Gijseghem a ensuite été régulièrement invité dans les médias pour commenter des affaires dans lesquelles les pères se disaient accusés à tort. Dès 2009, un article publié en France de Patrizia Romito, professeure de psychologie sociale à l'université de Trieste, et de Micaela Crisma, psychologue, remet pourtant en cause cette théorie et interroge la complaisance de Gardner envers la pédocriminalité.

Pourquoi un concept si discuté a-t-il droit de cité dans les tribunaux ?

Pierre-Guillaume Prigent Nous avons recensé l'ensemble des formations données par Van Gijseghem. On constate qu'au début des années 2000, il a formé des magistrats, des travailleurs sociaux et des associations de protection de l'enfance à la notion d'aliénation parentale. Ce psychologue canadien d'origine belge avait alors une certaine légitimité en lien avec ses études cliniques sur les fausses allégations d'abus sexuels. Cependant, il les présente comme massives dans un contexte de séparation parentale, en se basant sur des études très problématiques au niveau méthodologique. Mais quand quelqu'un se présente en tant qu'expert et propose une clé pour comprendre par exemple la « haine » d'un enfant pour un parent, on lui ouvre les portes de l'école de la magistrature ou même d'associations de protection de l'enfance. Il y a un vrai problème en ce qui concerne la légitimité de ces « experts » dont les enseignements sont rarement évalués et remis en cause. Van Gijseghem avait par ailleurs mis en place, à La Réunion, la procédure Mélanie (recueil filmé de la parole

des enfants, procédé qui a ensuite été généralisé sur l'ensemble du territoire), il n'y avait donc aucune méfiance a priori à son égard.

Prend-on suffisamment en considération la parole de l'enfant dans les cas de séparation dans un contexte de violences ?

Gwénola Sueur Dans les enquêtes socio-judiciaires que nous avons pu consulter au cours de notre analyse de la jurisprudence, les professionnels commencent par essayer de déterminer s'il y a aliénation parentale, et ne prennent en considération la parole de l'enfant que s'ils estiment que le SAP n'est pas présent. Aussi, quand les enfants sont petits, on présume qu'ils ne peuvent pas parler et cela peut amener à un transfert de résidence chez le père violent dans le cas où la mère refuse le droit de garde ou de visite du père.



GWÉNOLA SUEUR
Doctorante en sociologie à l'université de Bretagne occidentale



PIERRE-GUILLAUME PRIGENT
Docteur en sociologie à l'université de Bretagne occidentale

Pierre-Guillaume Prigent Le problème, c'est que, pour chercher à identifier les violences conjugales ou le contrôle coercitif, il faut se dire qu'ils peuvent exister. Or la théorie de l'aliénation parentale empêche cela : le mensonge et la manipulation maternelle présumés invalident cette possibilité. Cependant, un éloignement voulu par la mère peut être une mesure de protection. Mais il n'est pas considéré comme tel par la justice car il y a un inversement des valeurs : les stéréotypes de genre tels que « les femmes mentent » ou sont « manipulatrices » sont encore très présents chez les magistrats.

Les mêmes stéréotypes qui imprègnent l'ensemble de la société...

Pierre-Guillaume Prigent Le concept d'aliénation parentale donne un vernis scientifique aux stéréotypes de genre. Beaucoup d'experts se basent sur des interprétations psychanalytiques pétries de représentations très misogynes. Une bonne partie des experts que nous avons rencontrés prétendent qu'il faut éloigner la mère de l'enfant pour éviter qu'elle ne soit fusionnelle avec lui, ce qui représenterait un grand danger pour ce dernier. Cela participe

d'un corpus de pensée qui prétend qu'un enfant ne peut pas vivre convenablement sans père. La monoparentalité maternelle est stigmatisée. Or, des recherches montrent que les violences conjugales et les maltraitances infantiles impactent le développement et le bien-être des enfants. Certes, le fait de vivre avec un parent isolé, dans une situation de précarité, peut bien sûr avoir des effets néfastes sur le développement de l'enfant, mais l'absence spécifique du père au détriment de l'enfant n'a jamais été scientifiquement prouvée. Aucune étude n'a été menée sur ce sujet. Pourtant, persiste l'idée que, pour qu'un enfant se développe normalement, il faut absolument qu'il ait un papa et une maman, ce qui rappelle les arguments portés par les tenants de la Manif pour tous.

Le soupçon d'aliénation parentale visant les mères, de la part des juges, est-il particulier à la France ?

Gwénola Sueur Non, d'ailleurs Reem Alsalem, la rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, a récemment lancé un appel à contribution afin de recueillir des données en vue d'un rapport à l'échelle mondiale sur cette question. Avec Pierre-Guillaume, nous participons à un groupe de recherche international sur l'usage de la notion d'aliénation parentale qui comprend des chercheurs d'Australie, des États-Unis, du Canada, d'Espagne, d'Islande, d'Italie, de Belgique, du Royaume-Uni, d'Irlande, d'Israël, de Nouvelle-Zélande et du Brésil. L'un des objectifs de la recherche, sous la direction du professeur Simon Lapierre, est de documenter l'impact des discours et des pratiques liés à l'usage de l'aliénation parentale sur les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.



Y a-t-il, avec le temps, une remise en cause de cet usage délétère du SAP ?

Pierre-Guillaume Prigent L'étude de la jurisprudence nous permet de constater que les arrêts de cours d'appel mentionnent explicitement de manière assez fréquente avant les années 2005-2006 ; cela augmente jusqu'en 2013, cette année étant un pic, avant de chuter de manière significative. Sachant que, même si le terme n'est plus explicitement utilisé, il existe des formes implicites de ce type d'accusation, mais désormais les hommes violents, les travailleurs sociaux ou les experts hésitent davantage à utiliser le terme d'aliénation parentale, auquel sont substituées les notions de « mère fusionnelle » ou de « risque de perte de lien entre le père et l'enfant ». La mesure de l'évolution de l'ampleur du phénomène est donc rendue difficile par le caractère désormais plus implicite des accusations.

Gwénola Sueur Nous souhaitons rappeler qu'une grande partie des violences conjugales ne sont pas déclarées à la police, à la gendarmerie ou à la justice, et échappent ainsi au regard des institutions. Des femmes peuvent ne pas vouloir porter plainte, parce qu'elles estiment que ça risquerait de se retourner contre elles et craignent d'être accusées de mentir. Des femmes peuvent ne pas vouloir quitter leur conjoint car elles mesurent le risque que les enfants ne soient pas en sécurité après la séparation. Au vu des situations que nous avons étudiées, nous comprenons leur choix.

Y a-t-il un espoir que cela change dans un sens favorable aux femmes ?



Gwénola Sueur La mobilisation d'associations féministes et aussi de certains magistrats comme le juge Durand ont conduit à un abandon partiel du terme d'« aliénation parentale » au sein des juridictions. Le regard porté sur le SAP par la société évolue. En 2008, il était vu comme une réalité contre laquelle il fallait lutter, même la Défenseure des enfants (institution remplacée en 2011 par le Défenseur des droits - NDLR) l'a notifié dans un rapport. Aujourd'hui, très peu osent encore défendre ce pseudo-syndrôme, à part peut-être son principal promoteur, le psychiatre Paul

« On constate une augmentation récente de la limitation de l'exercice de l'autorité parentale des pères violents. »

PIERRE-GUILLAUME PRIGENT

des données de recherche commencent à les mesurer.

Pierre-Guillaume Prigent Aujourd'hui, les tribunaux commencent quand même à mettre des exceptions à la coparentalité et à ne plus la confondre avec l'intérêt supérieur de l'enfant en cas de violences. On constate une augmentation récente des décisions de retrait ou de limitation de l'exercice de l'autorité parentale des pères

violents. Le discours de la souffrance des pères a dominé les enjeux de la séparation parentale durant cinquante ans, c'est un peu moins le cas actuellement, notamment dans la presse. Un travail de fond est mis en place par certains chercheurs et des associations féministes qui démontent les arguments de la pseudo-discrimination des pères séparés par la justice. Ainsi des propositions de loi sur l'imposition de la résidence alternée, par exemple, très problématique en cas de violences conjugales, ont été refusées ces dernières années.

Vos recherches sont-elles soutenues par des financements publics ? Comment sont-elles reçues ?

Gwénola Sueur Très peu de financements publics sont fléchés vers les thématiques que nous abordons. Les recherches qui sont soutenues sont quasi uniquement celles visant à mettre en œuvre des politiques publiques concernant la lutte contre les féminicides. Or, c'est un sujet certes extrêmement grave mais qui ne recouvre qu'une petite partie des violences faites aux femmes.

Pierre-Guillaume Prigent Nos recherches nous amènent à mettre en lumière un défaut de formation des intervenants judiciaires, des complicités institutionnelles et impliquent des changements de fonds radicaux... Certes nous n'avons pas le confort qu'offre un financement mais nous avons la liberté de choix de nos sujets et la liberté de ton. Et nos travaux suscitent un intérêt de la part de journalistes, de magistrats, d'avocats et de travailleurs sociaux qui en reconnaissent le sérieux. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR EUGÉNIE BARBEZAT

Drôles d'étreennes pour les AED et les AESH

ÉDUCATION Assistants d'éducation et accompagnants d'élèves en situation de handicap ont enfin droit aux primes d'éducation prioritaire, mais minorées.

Les ministres changent, les (sales) habitudes demeurent : pour faire respecter ses droits par le ministère de l'Éducation nationale, il faut lui tordre le bras. La bonne nouvelle, pour les AED (assistants d'éducation) et les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap), c'est qu'à compter de ce mois de janvier 2023, celles et ceux qui exercent en réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP+) pourront enfin percevoir la prime à laquelle ils auraient dû avoir droit depuis bien longtemps.

Cette « indemnité de sujétion » a été créée en 2015 pour compenser les exigences particulières des postes exercés en REP et REP+... tout en incitant les personnels à les pourvoir et à s'y maintenir. En REP, elle se monte à 1 734 euros brut annuels ; en REP+, elle atteint 5 114 euros. Vient s'y ajouter une faible part variable, entre 234 et 702 euros brut annuels, dont le principe est très contesté par les syndicats. Tous les personnels, enseignants comme non-enseignants, y ont droit, jusqu'aux inspecteurs.

« DES SOUS-PERSONNELS, SOUS-PAYÉS »

Tous... sauf, jusqu'à présent, les AED et AESH. Alors que les demandes des syndicats restaient lettre morte jusqu'à présent, SUD éducation a déposé un recours devant le tribunal administratif (TA) de Paris, incitant les personnels concernés à faire de même à titre individuel. En avril 2022, le TA validait le recours de SUD et, dans sa décision, donnait six mois au gouvernement pour ouvrir le droit à la prime aux AED. Début décembre, c'est le recours d'un AESH qui recevait, lui aussi, une issue favorable.

Le gouvernement aura senti le vent judiciaire tourner : dès octobre, il modifiait les règles d'attribution des primes REP et REP+ pour en ouvrir enfin l'accès, à partir de janvier 2023, aux 8 000 AED et 15 000 AESH concernés. Seulement, les montants ne seront pas les mêmes pour eux : 1 106 euros brut en REP, et 3 263 euros brut en REP+. Soit... 36 % de moins ! SUD éducation dénonce cette « décision scandaleuse » qui montre, selon le syndicat, que pour le ministère « les AED et les AESH ne sont pas des personnels à part entière de l'éducation nationale, mais des sous-personnels, sous-payés, avec une sous-prime REP ». Pour des personnes qui restent soumises à des contrats et statuts précaires, le plus souvent à temps partiel, avec des rémunérations si faibles qu'elles les contraignent parfois à un double emploi, cette prime reste de toute façon une bonne nouvelle. Mais elle montre aussi le chemin qui leur reste à parcourir pour être considérées à l'égal des autres personnels. ■

OLIVIER CHARTRAIN

Gain de cause tardif pour les tirailleurs sénégalais

MÉMOIRE Les anciens combattants des ex-colonies africaines pourront rentrer dans leur pays d'origine sans perdre leur minimum vieillesse. L'État a tardé avant d'accepter.

Un peu plus tard, et c'était trop tard. La quarantaine de tirailleurs sénégalais encore en vie, âgés de plus de 90 ans, a enfin obtenu (partiellement) gain de cause : ils vont pouvoir retourner vivre dans leur pays d'origine tout en touchant le minimum vieillesse français. Le ministère des Solidarités l'a confirmé ce mercredi.

La décision se veut une réponse à une demande de longue date de l'Association pour la mémoire des tirailleurs sénégalais. Ces vétérans des guerres d'Algérie et d'Indochine souhaitent pour la plupart finir leurs jours dans leur pays d'origine, soit pour l'essentiel le Sénégal, mais aussi le Mali ou la Mauritanie. Mais ils réclamaient de conserver leurs droits au minimum vieillesse (950 euros) et à la pension d'invalidité.

Jusqu'ici, l'État les obligeait à passer au moins six mois en France pour pouvoir percevoir cette somme – une gageure, pour des nonagénaires.

DES PENSIONS GELÉES DEPUIS 1958

L'annonce du gouvernement, présentée comme une « mesure de tolérance », ne comprend que le nombre de personnes concernées et les sommes liées à la pension d'invalidité ne représentent qu'une microgoutte d'eau dans le budget de l'État. Elle ne satisfait donc qu'à moitié les défenseurs des droits des tirailleurs sénégalais. La décision intervient alors que sort en salles, le 4 janvier, le film *Tirailleurs*, de Mathieu Vadepied, avec Omar Sy (1). L'acteur a d'ailleurs salué la mesure sur Twitter : « C'est la meilleure nouvelle en ce



En août 1944, après la libération de Rennes. USIS-DITE/LEEMAGE

jour de sortie du film ! » En 2006, déjà, le succès d'*Indigènes*, de Rachid Bouchareb, narrait la participation des tirailleurs algériens et marocains à la Seconde Guerre mondiale, avait poussé le président Jacques Chirac à un rétablissement des droits. Les pensions des anciens combattants de l'ex-empire colonial, qui étaient gelées depuis 1958 et donc très inférieures à celles des soldats nationaux, avaient été rehaussées au même niveau que celles de leurs ex-camarades de front.

Créé en 1857 par Napoléon III, le corps des tirailleurs sénégalais a été fondé au Sénégal, mais le terme a vite recouvert l'ensemble des soldats africains de couleur noire se battant au sein de l'armée française. De la guerre de Prusse aux guerres contre l'indépendance de l'Algérie ou de l'Indochine, les tirailleurs sénégalais ont été réquisitionnés pour de

nombreux conflits, y compris injustes et coloniaux. Ils étaient souvent envoyés en première ligne au front, comme régiments-suicides, notamment durant la Grande Guerre. Une fois démobilisés, peu de tirailleurs sont restés en France, la plupart préférant rejoindre leur pays de naissance. Or, pour réclamer les pensions, il fallait se rendre à nouveau dans l'Hexagone. L'État en a longtemps profité pour éviter de payer à ces vétérans l'indemnisation à laquelle ils avaient pourtant droit. D'où cette revendication de longue date, dont l'obtention parcellaire et tardive laisse un goût amer. ■

CYPRIN CADDEO

(1) Retrouvez notre grand entretien avec Omar Sy dans *l'Humanité Magazine* et sur www.humanite.fr



POUR COMMANDER EN LIGNE ET RÉGLER PAR CARTE BANCAIRE, CAPTUREZ CE QR CODE À L'AIDE DE VOTRE SMARTPHONE



JE COMMANDE *

Le hors-série *L'aventure Aragon* au prix de 9,90 € + 3 € de frais de port **, soit 12,90 € x exemplaire(s) = €

TOTAL DE MA COMMANDE €

* Délai de livraison de 10 à 12 jours
** France métropolitaine

PRENOM
 NOM
 ADRESSE
 VILLE CODE POSTAL
 TÉLÉPHONE E-MAIL

À renvoyer rempli et accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Humanité à :
 L'HUMANITÉ, SERVICE DIFFUSION
 3, RUE DU PONT-DE L'ARCHE
 37550 SAINT-AVERTIN

OFFERTS

UNE VISITE COMMENTÉE DE LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

UN PORTRAIT D'ARAGON PAR GIANNI BURATTONI

EN LUTTE



ESSONNE : DES BUS À L'ARRÊT

Les syndicats (CGT, SUD, CFE GCE et FO) du transporteur Tice ont appelé à une grève illimitée qui a commencé mardi. Le mouvement touche les 19 lignes du réseau. Les grévistes demandent une revalorisation de leur salaire de 9,5 %.

LORRAINE : LES TER EN GRÈVE

La grève sur le réseau TER lorrain, lancée le 11 décembre, va se prolonger jusqu'au 6 janvier, date de la prochaine assemblée générale. Les contrôleurs et conducteurs dénoncent le plan de transport mis en place par la SNCF et le manque d'effectifs.

MARSEILLE : LES POSTIERS S'ACHARNENT

Mardi, les syndicats SUD PTT et CGT ont appelé les postiers de Marseille à la grève. Rassemblés lundi devant les bureaux de la direction de La Poste à Colbert, ils ont dénoncé les multiples convocations disciplinaires d'employés, considérées comme un « *acharnement* ».



Le 4 janvier, les manifestants devant les façades de l'usine pharmaceutique de Sanofi, celle-là même où le groupe fabrique son médicament le plus lucratif, le Dupixent.
SAMIR MAOUCHE
POUR L'HUMANITÉ

REPORTAGE

« Ils veulent couper les têtes qui dérangent »

RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE

Devant l'usine Sanofi du Trait, un rassemblement a eu lieu, ce mercredi, en soutien aux deux élus de la CGT menacés de licenciement après une grève.

Le Trait (Seine-Maritime), envoyé spécial.

Dans la petite commune du Trait, en Seine-Maritime, il tombe, ce mercredi, une pluie battante, digne des stéréotypes les plus éculés concernant la Normandie. Pas de quoi décourager la cinquantaine de manifestants qui s'est plantée devant les façades jaunies de l'immense usine pharmaceutique de Sanofi, celle-là même où le groupe fabrique son médicament le plus lucratif, le Dupixent. Le rendez-vous a été donné par la CGT, qui proteste contre la convocation, mi-décembre, de deux élus travaillant sur le site à des entretiens préalables à sanction « *pouvant aller jusqu'au licenciement* », en lien, dénonce le syndicat, avec la grève inédite qui a agité l'entreprise

pendant un mois, cet automne. Il coïncide avec la date du premier de ces entretiens, auquel a été convoqué Alaoui Ait Lekbir, élu au comité social et économique du Trait.

« CE QU'ILS NOUS REPROCHENT, CE SONT LES BLOCAGES, MAIS IL N'Y A PAS EU DE BLOCAGE ! »

Quelques heures avant le rassemblement, ce père de famille de 35 ans confiait ne pas savoir précisément ce qui lui était reproché. Auprès de *l'Humanité*, la direction de Sanofi avait évoqué, le 27 décembre, des « *actions illégitimes (qui) ont pu empêcher les sites concernés de pouvoir continuer à fonctionner normalement et perturber la fabrication et la livraison de médicaments et vaccins essentiels pour les patients* », tout en affirmant son attachement au « *droit fondamental* » à la grève. « *Toutes les actions que nous avons menées, c'était en intersyndicale et avec* »



Mardi 17 janvier Le Snés et la FSU appellent à une journée de manifestation dans l'éducation nationale. Ils réclament la hausse des salaires, le retrait de la réforme de la voie professionnelle

et de meilleures conditions de travail. Les syndicats dénoncent aussi le budget 2023, qui prévoit des suppressions de postes qui vont se traduire par une nouvelle dégradation des conditions d'exercice des missions.

Jeudi 2 février La fédération CGT des services publics a déposé un préavis de grève couvrant les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux et de l'animation, « oubliés du Ségur de la santé », de la fonction publique

territoriale, ainsi que l'ensemble des agents de cette dernière. Plus de 100 000 agents de la filière sociale sont ainsi privés du complément de traitement indiciaire de 192 euros mensuels.

■ ■ ■ *les autres grévistes. Nous ne comprenons pas pourquoi nous sommes visés, nous en particulier* », se défendait Alaoui Ait Lekbir, avant son entrevue avec la direction de l'usine. Celle-ci lui permettra d'y voir un peu plus clair, sans pour autant dissiper toutes ses interrogations.

« Ce qu'ils nous reprochent, ce sont les blocages, annonce à sa sortie le syndicaliste, s'adressant aux manifestants massés sous un abri de fortune pour échapper au déluge. Mais il n'y a pas eu de blocage ! » Selon la CGT, une seule des trois entrées de l'usine a été affectée par des « ralentissements », les grévistes interpellant les conducteurs des camions pour désorganiser la production, sans pour autant les empêcher de pénétrer sur le site. « Certains camions faisaient demi-tour, par solidarité ou parce qu'ils ne voulaient pas attendre. Mais en aucun cas nous n'avons bloqué l'accès », insiste Alaoui Ait Lekbir, quand son collègue Stéphane Lot, dont l'entretien préalable à sanction est prévu ce jeudi, assure que les grévistes ont « facilité le passage des camions dans les cas d'urgence médicale ».

LA VOLONTÉ DE « PUNIR » LES SALARIÉS LES PLUS REVENDICATIFS

Les représentants cégétistes le martèlent : les procédures intentées par le champion français du médicament témoigneraient d'un « acharnement » contre leur syndicat, destiné à « punir » les salariés les plus revendicatifs. « Ceux qui sont visés sont des meneurs du mouvement. Comme par hasard, c'est la CGT que la direction veut sanctionner. Peut-être qu'elle est comme un taureau dans une cor-rida, qu'elle est attirée par le rouge », plaisante, amer,

Jean-Louis Peyren, le coordinateur CGT de Sanofi. « Pour moi, c'est clair : ils veulent couper les têtes qui les dérangent », complète Alaoui Ait Lekbir. À quelques centaines de kilomètres de là, à Montpellier, un salarié non syndiqué présenté par Jean-Louis Peyren comme « sympathisant de la CGT » et « meneur » du mouvement social, a également été convoqué à un entretien préalable à sanction « pouvant aller jusqu'au licenciement ». Et à Ambarès, en Gironde, un autre élu cégétiste est sous le coup d'une procédure disciplinaire, motivée selon lui par son refus de participer à une réunion de travail avec sa hiérarchie – sans menace de licenciement cette fois.

Plusieurs cégétistes, comme ceux de l'usine Renault à Cléon, sont venus exprimer leur solidarité.

Reconnaisables à leurs drapeaux jaunes, une poignée de représentants du syndicat SUD participent au rassemblement, quand la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et FO en sont absentes alors même qu'elles avaient rejoint la grève à l'automne. En revanche, plusieurs cégétistes d'autres entreprises du territoire sont venus exprimer leur solidarité. « Nous voulons montrer que partout où la CGT est attaquée, nous réagissons. Avec l'inflation et la réforme des retraites, le contexte social est tendu, alors ils essaient de nous intimider. Mais nous ne nous laisserons pas faire », promet William Audoux, secrétaire CGT de l'usine Renault à Cléon. Des débrayages étaient prévus, ce mercredi, sur l'ensemble des sites Sanofi, et un nouveau rassemblement sur le site du Trait doit avoir lieu ce jeudi, en solidarité avec Stéphane Lot. La direction aura ensuite un mois pour notifier aux salariés convoqués les sanctions qu'elle aura éventuellement décidé de prononcer à leur rencontre. ■

SAMUEL RAVIER-REGNAT

Bercy fait les gros yeux aux fournisseurs d'électricité

ÉNERGIE Le ministère de l'Économie n'a obtenu que des engagements mineurs des énergéticiens. Les boulangers et les restaurateurs voient pourtant leurs factures s'envoler.

Les boulangers, rejoints par leurs confrères restaurateurs et bouchers, restent sur leur faim. S'ils apprécient les dispositifs réaffirmés par Bercy mardi et mercredi, destinés à leurs factures d'électricité, leurs représentants patronaux annoncent déjà que ces soutiens publics ne suffiront pas à contenir l'envolée des tarifs au gré des actuelles négociations de contrat. D'autant que le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a décidé de n'exercer qu'une molle pression sur leurs fournisseurs d'énergie pour que leurs propositions de renouvellement de tarifs demeurent raisonnables.

Mardi après-midi, le ministre de l'Économie se faisait pourtant fort de les mettre au pas. « Aujourd'hui, les fournisseurs n'aident pas suffisamment les boulangers et les PME. Je leur demande de faire plus, mieux, et tout de suite », avait affirmé Bruno Le Maire, menaçant même dans le cas contraire de « prélever davantage (sur leurs superprofits) que ce que nous faisons aujourd'hui ». Mais à la sortie de sa réunion avec ces énergéticiens, sa belle assurance a fait pschitt. Le communiqué de Bercy indique quatre engagements mineurs pris par Engie, EDF, TotalEnergies et autres vendeurs alternatifs. En plus du respect d'une charte de bonne conduite édictée en octobre 2022 par Olivia Grégoire, la ministre chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, et vite oubliée depuis, les fournisseurs ont assuré qu'ils appliqueraient les aides gouvernementales dès les factures de janvier (ce qui ne leur coûte rien), qu'ils communiqueraient une meilleure information de leurs tarifs à leurs entreprises clientes (ce qui est la moindre des choses) et mettraient en place des délais de paiement pour les TPE en difficulté (ça ne leur coûte pas grand-chose). Seul le dernier engagement a



3 janvier, point de presse de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, et Olivia Grégoire, sa collègue aux PME. AMAURY CORNU/HANSLUCAS/AFP

l'air consistant : « Des révisions de contrats pourront être opérées pour les boulangers ayant conclu des contrats à des prix prohibitifs, sans frais de résiliation. » Mais seulement « aucas par cas », sans autre précision. Quant à la menace de Bruno Le Maire de nommer les énergéticiens indélicats qui continueraient à presser les petits entrepreneurs d'accepter leurs offres dans des délais très courts, sous peine de leur couper l'électricité, ce « name and shame » (littéralement « nommer pour couvrir de honte ») n'embarrassera pas grand monde tant cette pratique très usitée par les gouvernements macronistes successifs n'a pas changé grand-chose sur d'autres enjeux comme l'égalité professionnelle femmes-hommes ou l'emploi des seniors.

Les représentants professionnels des boulangers en restent donc à leur accueil initial des annonces gouvernementales, axées d'une part sur le report du paiement des impôts et cotisations sociales des entreprises en difficulté, d'autre part sur « l'amortisseur électrique », une prise en charge d'environ 20 % du total de la facture d'énergie des TPE et PME, à condition que la hausse de leurs tarifs excède au moins 50 % des prix de leurs précédents contrats. « Il y a des aides très importantes. Maintenant, pour une facture qui va être multipliée par dix ou douze, rien ne sera suffisant », prévenait dès mardi Dominique Anract, le président de la Confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française. ■

STÉPHANE GUÉRARD

La pilule abortive en pharmacie, nouveau camouflet pour Trump

ÉTATS-UNIS

Les autorités sanitaires se mettent au diapason des résistances des femmes confrontées à la disparition du droit fondamental à l'avortement, décrétée l'an dernier par une Cour suprême contrôlée par des juges ultraconservateurs.

Mauvaise nouvelle pour les trumpistes et l'extrême droite états-unienne, en difficulté en dépit de la victoire des républicains à la Chambre des représentants aux élections de mi-mandat (lire notre encadré) : les États-Unis vont autoriser la vente de pilules abortives en pharmacie. Des dispositions prises par l'Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (FDA) ouvrent la voie à l'accès à la mifépristone pour les femmes désireuses d'avorter. Cette molécule est le plus utilisé des médicaments dans les cliniques qui pratiquent l'interruption volontaire de grossesse (IVG).

Une bouffée d'air pour les femmes, dont le droit à disposer de leur corps n'est plus garanti aux États-Unis depuis l'arrêt de la Cour suprême du 24 juin. Une majorité de juges conservateurs avait alors décidé de mettre fin à la jurisprudence « Roe vs Wade » qui, depuis 1973, étendait à l'ensemble du territoire le droit des citoyennes du pays à avorter. Depuis cette décision, tous les États de la fédération qui le souhaitent

peuvent aller jusqu'à interdire totalement la pratique de l'IVG. Et 23 d'entre eux, dirigés par des républicains – du Texas à la Louisiane, en passant par le Wisconsin – ont ou sont sur le point d'interdire tout accès à l'avortement sur leur territoire. Ce qui transforme, pour celles qui demeurent dans ces périmètres, le recours à l'avortement en un insupportable parcours d'obstacles.

Les dispositions prises par les autorités sanitaires, qui allègent les restrictions réglementaires existantes, vont rendre les pilules abortives disponibles dans les pharmacies des États où l'avortement est autorisé. Elles peuvent être prises jusqu'à dix semaines de grossesse. Une simple ordonnance médicale sera nécessaire pour se les procurer. Les propriétaires des officines pharmaceutiques disposeront de la liberté de les offrir ou non



Des militantes pro-choix manifestent le 1^{er} décembre à Chicago (Illinois). SCOTT OLSON/GETTY IMAGES/AFP

à la vente. La demande de médicaments abortifs avait considérablement augmenté depuis la régression judiciaire engagée par la Cour suprême.

Les molécules qui bloquent la progestérone (l'hormone nécessaire pour la grossesse) ou provoquent des contractions utérines sont déjà utilisées dans plus de la moitié des IVG pratiquées aux États-Unis, relèvent plusieurs experts. Elles devraient désormais être au centre de la suite de la bataille politique et juridique pour le droit à l'avortement.

« ACCÉDER AU SOIN DANS LES MEILLEURES CONDITIONS »

Mini Timmaraju, présidente de Naral, l'une des principales organisations « pro choice » de défense de l'avortement, s'est félicité ce 3 janvier de la décision de l'Agence américaine des médicaments. « Cette mesure fondée sur la science va permettre, a-t-elle déclaré, aux personnes

qui en ont besoin d'accéder au soin dans les meilleures conditions. » Intervenant sur un plan plus juridique, l'Union américaine pour les libertés civiles enregistre avec satisfaction « l'allègement de l'un des fardeaux inutiles à l'accès de la mifépristone (la pilule abortive) » aux patientes qui veulent accéder « à leur li-

berté d'interrompre leur grossesse ». Les organisations anti-avortement hurlent leur rejet, dénonçant sans rire le lobbying d'« une industrie de l'avortement. »

Les résistances engagées par les femmes s'avèrent une fois encore déterminantes. Elles se sont déjà traduites par plusieurs décisions favorables au respect du droit fondamental à l'avortement dans plusieurs États, y compris à majorité républicaine, à l'occasion des scrutins de mi-mandat début novembre. Elles ont contribué à contenir l'offensive des trumpistes et d'une extrême droite états-unienne très mobilisés sur ce sujet. Et à marquer des points dans le champ politique. S'il fut hostile jadis à ce droit comme catholique pratiquant, le président démocrate, Joe Biden n'emboîte-t-il pas désormais systématiquement le pas aux revendications des organisations féministes ? ■

BRUNO ODENT

CONGRÈS LE PARTI RÉPUBLICAIN EN PLEINE CRISE

Les divisions au sein du Parti républicain ont éclaté lors de l'installation du Congrès. À l'occasion du vote pour élire le président de la Chambre des représentants, la formation, pourtant majoritaire, n'a pas réussi à obtenir le poste revendiqué par Kevin McCarthy (Californie), pour une vingtaine de voix. Au bout de trois tours de scrutin, les républicains, qui disposent de 222 sièges contre 212 aux démocrates, ont dû reporter le vote au 4 janvier, permettant à Nancy Pelosi de se maintenir vingt-quatre heures de plus, une première depuis 1923. Pourquoi ? Cette majorité relative permet à une minorité, encore plus à droite, de ne pas respecter une discipline de vote. Parmi elle, une trentaine d'élus – dont Matt Gaetz (Floride), Lauren Boebert (Colorado) et Scott Perry (Pennsylvanie) – proviennent de la faction Freedom Caucus, issue de la génération « Make America great again », mais ne suivent plus les consignes de Donald Trump. Cela démontre que les défaites électorales aux élections de mi-mandat restent fortement présentes et que la présidentielle 2024 est déjà lancée. Dans la foulée des midterms en novembre, ils avaient déjà affirmé leur opposition à Kevin McCarthy, révélant une crise identitaire au sein du Parti républicain et l'héritage Trump.



Ankara, 25 novembre 2022. Rassemblement place Sakarya à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. SOPA IMAGES/SIPA

Les féminicides en forte croissance en Turquie

RAPPORT Les meurtres de femmes ont augmenté de 23 % entre 2020 et 2022, annonce la plateforme We will stop femicide, qui recueille ces données depuis 2008. De son côté, Ankara déclare la « tolérance zéro à ce type de violences ».

Terrible bilan que celui des féminicides au pays d'Erdogan. Plus de 334 femmes tuées en 2022 et 245 autres morts suspectes, a enregistré la plateforme Nous arrêterons les féminicides, soit une hausse impressionnante de 23 % entre 2020 et 2022. Des chiffres qui seraient bien en deçà de la réalité. « C'est une nouvelle hausse par rapport à 2021, qui était déjà une année terrible. Nous sommes convaincus que le chiffre réel est bien plus important que ces données que nous collectons », souligne la plateforme. Et de pointer l'absence de protection des femmes, l'indifférence des autorités à l'égard de celles qui vivent un danger et le signalent. Tel est le cas, notamment, lors des séparations. Dans plus de 50 % des cas, les femmes ont été assassinées alors qu'elles étaient en instance de divorce et que les époux étaient en principe sous le coup d'ordonnances d'injonction.

La plateforme rapporte que lorsque les femmes sont protégées par des proches, ceux-ci peuvent également être ciblés

dans un enchaînement sordide de délits. En 2022, ce fut le cas dans 34 incidents qui ont donné lieu à des meurtres ou à des violences avec blessures. En poursuivant dans ses précisions, Nous arrêterons les féminicides signale que, cette année, 14 % des hommes impliqués sont connus par la justice pour des actes pareils, contre 9 % l'an dernier, et que 60 % d'entre eux qui ont un casier judiciaire ont fait usage d'armes à feu. Un tableau noir, tandis que le gouvernement turc se satisfait d'avoir déclaré la « tolérance zéro à la violence contre les femmes », sans plus de mesures concrètes dissuasives ou de réelle protection de celles-ci.

DES ACTES COMMIS AU DOMICILE FAMILIAL

En grande majorité, les actes ont lieu au domicile familial (209 femmes), mais aussi sur la voie publique ou sur le lieu de travail (46 femmes). Les féminicides sont commis le plus souvent par des époux, mais aussi par des « ex », des pères, des frères, des fils... La province d'Istanbul est celle qui enregistre le plus grand

nombre de féminicides en 2022 (54 cas), avant Izmir (26 cas) et Ankara (23 cas).

La Turquie s'est retirée en juillet 2021 de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes (dite convention d'Istanbul, sic) qui contraint les gouvernements à adopter une législation réprimant ces faits et que le pays avait été le premier à ratifier. Les associations notent que le nombre de féminicides a nettement augmenté depuis ce retrait, qualifié de « régression ». Selon l'ONG Human Rights Watch (HRW), dans une enquête publiée le 26 mai 2022, le gouvernement turc « manque à son devoir de protéger les victimes de violence domestiques ».

Reste un triste constat : « Si une femme n'a pas les moyens économiques de se tenir debout, elle ne vient pas... La plupart des plaintes surviennent lorsque les femmes en sont au stade du divorce », confie un agent de police à l'ONG. Or, seulement 34 % des femmes travaillent en Turquie, le plus faible taux de l'OCDE. ■

NADJIB TOUAIBIA



Des soldats maliens entrent à Kati, le 22 juillet 2022. Le camp militaire, situé à seulement 10 kilomètres de la capitale, avait été l'objet d'une attaque kamikaze à la voiture piégée quelques jours plus tôt. MOUSTAPHA DIALLO/AP/SIPA

Nouvelle attaque terroriste aux portes de Bamako

MALI Deux postes de la sécurité civile ont été ciblés, sans doute par des djihadistes. Pour les militaires au pouvoir, soucieux de leur image de garants de la sécurité, il s'agit d'un revers majeur.

La menace terroriste se fait de plus en plus pressante dans le sud du Mali : le 2 janvier au soir, deux postes ont été attaqués quasi simultanément, pour un bilan encore provisoire de cinq morts et un blessé. C'est un communiqué du ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile, publié le 3 janvier et signé du colonel sapeur-pompier Dramane Diallo, qui a révélé l'information de l'attaque de poste de la garde civile de Marka Coungo, situé sur la route reliant Ségou à Bamako, à un peu plus de 80 kilomètres de la capitale. « Dans la nuit du 2 au 3 janvier, aux environs de 21 heures, le poste de secours routier de Marka Coungo, sur l'axe Bamako-Ségou, a été attaqué par des individus armés non identifiés », précise le document. Sur les cinq morts, on compte trois civils et deux sapeurs-pompiers.

À Kassela, c'est le poste de péage, situé lui aussi sur la route nationale 6, à une petite quarantaine de kilomètres de Bamako, qui a été l'objet d'un raid mené par des hommes à moto, selon plusieurs témoignages locaux. Le site d'information Maliactu.net fait état de deux morts : le gardien du poste et un agent des Eaux et Forêts. Le ministère tient à « rassurer la population que toutes les dispositions sont prises par les forces de défense et de sécurité pour rechercher, identifier et interpeller les auteurs de cet acte ignoble ». En réalité, ce discours masque mal l'impuissance des forces armées maliennes et de leurs supplétifs du groupe russe Wagner dans la lutte contre les groupes terroristes djihadistes. Il fait peu de doute qu'ils appartiennent à la Katiba Macina, une unité combattante affilié au Gsim, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Alors que le nord et le centre du

Mali sont livrés à des violences commises par différents groupes djihadistes mais où les civils sont régulièrement ciblés par les forces de sécurité maliennes et leurs supplétifs du groupe Wagner (lire notre édition du 24 novembre 2022), c'est la première fois depuis 2016 qu'une attaque a lieu aussi près de Bamako. Les autorités de transition au pouvoir, avec à leur tête le colonel Assimi Goïta, qui se livrent également à des exactions dans les régions de Mopti et Ségou, invitent d'ailleurs « la population à plus de collaboration avec (les) forces de défense et de sécurité ». En juillet, le camp militaire de Kati, à 10 kilomètres seulement de la capitale, avait fait l'objet d'une attaque kamikaze à la voiture piégée qui avait tué un soldat malien. Un camouflet pour l'armée malienne : c'est de ce camp, le cœur du pouvoir militaire, qu'elle avait lancé le coup d'État. ■

BENJAMIN KÖNIG

OTAGES LES 46 SOLDATS IVOIRIENS TOUJOURS RETENUS

L'ultimatum durait jusqu'au 1^{er} janvier : la Cedeao (Communauté des États d'Afrique de l'Ouest) avait fixé cette date butoir pour la libération des 46 soldats ivoiriens prisonniers au Mali et condamnés à vingt ans de réclusion. Mais les relations entre les deux pays, après une période très tendue, se sont améliorées. Et sous l'égide du Togo, qui fait office de pays médiateur, les négociations pour leur libération pourraient aboutir dans les prochaines semaines.

Les voyageurs chinois, objets de rivalités stratégiques

COVID Après la réouverture des frontières chinoises, l'UE devait décider, mercredi, de mesures concertées concernant les tests et le port du masque.

Le Covid reste un enjeu d'affrontements géopolitiques entre la Chine, les États-Unis et l'Union européenne (UE). La réouverture des frontières chinoises, dans le cadre de l'allègement des restrictions sanitaires, à la suite des manifestations inédites de fin novembre, a donné lieu à un échange tendu entre Pékin et les capitales étrangères. Selon toute vraisemblance, le dispositif intégré de l'UE pour une réaction au niveau politique dans les situations de crise devait adopter, le 4 janvier, des mesures communes – tests systématiques, port du masque, voire identification de nouveaux variants à travers le contrôle des eaux usées des avions, et une augmentation du nombre de tests avec séquençage dans les aéroports. La veille, les autorités chinoises avaient déjà critiqué l'imposition de tests Covid-19 par une douzaine de pays : « Certains pays ont mis en place des restrictions visant uniquement les voyageurs en provenance de Chine. (...) Ces pratiques sont inacceptables », a fustigé Mao Ning, une porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Pékin dénonce ce qu'il considère comme une discrimination « sans base scientifique » et annonce qu'il appliquera le « principe de réciprocité ». En retour, le porte-parole du département d'État américain, Ned Price, estime que cette approche « se fonde seulement et uniquement sur la science ».

UN PAYS À LA FAIBLE IMMUNITÉ

Après trois années de fermeture stricte, la levée rapide de la stratégie « zéro Covid » a amplifié la vague de contamination qui touchait déjà un pays à la faible immunité, jusqu'à provoquer la saturation du système hospitalier. Depuis fin décembre, l'aéroport de Milan a ainsi décelé des taux de positivité oscillant entre 38 % et 52 % pour les passagers en provenance de Chine. Pourtant, selon le Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires français, vouloir « retarder les introductions de cas ou de variants chinois semble illusoire ».

Depuis le début de la pandémie, la Chine, les États-Unis et l'Europe ont fait de leur stratégie sanitaire un enjeu de rivalités, quitte à user de stéréotypes essentialistes pour démontrer la supériorité de leur modèle respectif. En début de semaine, la commissaire européenne à la santé, Stella Kyriakides, disait avoir pris contact avec ses homologues chinois « pour leur proposer la solidarité et le soutien de l'UE, ce qui inclut (son) expertise en santé publique et des dons de vaccins européens adaptés aux variants », alors que la Chine ne dispose pas pour l'heure de vaccin ou rappel ciblant spécifiquement Omicron. Pékin travaille toutefois à un vaccin à ARN messager ; plusieurs candidats sont en cours d'essais cliniques. ■

LINA SANKARI

Sortir au jour,
d'Amandine Dhée P. 18

Les Pistes invisibles,
de Xavier Mussat P. 19

Thelma,
de Caroline Bouffault P. 19



Stars invisibles : une enquête fuguée d'Hélène Frappat



Lors du tournage des *Oiseaux*, d'Hitchcock, Tippi Hedren a été blessée par l'un d'eux. ALFRED HITCHCOCK

LITTÉRATURE Des *Oiseaux* à *Cinquante Nuances de Grey*, trois actrices, mère, fille, petite-fille, s'évaporent. Comment le cinéma peut-il faire disparaître ces femmes faites pour être vues ? Dédouplements, reflets, reprises, la vie est un remake.

Trois femmes disparaissent, d'Hélène Frappat, Actes Sud, 192 pages, 20 euros

Un film d'Hitchcock de 1938 avait pour titre *Une femme disparaît*. Quinze ans plus tard, *les Oiseaux* vont être le point de départ d'une série de disparitions de femmes, qui vont lancer Hélène Frappat sur la piste de trois femmes invisibles. Invisibles, malgré leur statut d'actrices, de femmes payées pour être vues, dont la raison d'être est d'être exposées aux regards. « *Tout dans cette enquête est histoire de regards* », remarque Hélène Frappat qui va pour la circonstance endosser le costume de la détective. Détective, private eye en anglais, personnage chéri de bien des films du maître. Sur le plateau de tournage, Hitchcock est le maître et son actrice l'esclave. C'est prévu par contrat. ■■■



Il décide de tout, qui a le droit de lui parler, ce qu'elle doit faire sous les projecteurs, et ailleurs. Pour mettre les points sur les i, il la convoque et précise : elle doit être « *sexuellement disponible et accessible pour lui* ». Il l'a choisie « *au premier regard* », au vu d'une pub pour une boisson diététique.

IL Y A BEAUCOUP D'HISTOIRES DE PRÉNOMS, BEAUCOUP DE PETITES FILLES

Elles s'appelle Tippi Hedren. Tippi, c'est « petite fille ». Son père, d'origine suédoise, a préféré ce diminutif à « Nathalie », son prénom officiel, « *trop important pour un bébé* ». Il y a beaucoup d'histoires de prénoms, beaucoup de petites filles, note la détective Frappat. Tippi Hedren a une fille de 5 ans au moment où le tournage commence. Son prénom est Mélanie. Aussitôt, Hitchcock décide de donner au personnage principal le nom de Mélanie Daniels. Tippi se voit attribuer un troisième prénom, celui de sa propre fille. Qui est la doublure de l'autre ? Mélanie Griffith, la fille de Tippi Hedren, est célèbre pour quelques films, dont l'un, *Body Double*, réemploie un motif déjà utilisé par Hitchcock dans *Vertigo*. Et elle nomme sa fille Dakota, prénom « *volé* »

à une « *amie qui travaille pour elle* ». Trois transferts de prénoms, trois identités qui se floutent, trois femmes qui deviennent invisibles dans ces écrans où les personnages se mêlent. Dakota Johnson est actrice elle aussi. Elle est connue pour incarner la Soumise de *Cinquante Nuances de Grey*. Un contrat énumère tout ce que pourra lui imposer le maître. « *Le détective a une ré-*

vélation : le contrat de Cinquante Nuances de Grey est le remake du tournage de Marnie et des Oiseaux ! » Autre remake, Dakota joue en 2018 dans celui de *Suspiria*, de Dario Argento. Elle remplace au pied levé Jessica Harper. Elle tombe sous l'emprise de trois sorcières, la Mère des Soupçons, la Mère des Ténèbres, la Mère des Larmes. Trois mères pour trois filles. Elle les massacre et prend leur place. « *La mue de Dakota – fille, petite fille, remplaçante, doublure, héritière – s'achève.* »

L'enquête continue. Comment cette lignée de stars a-t-elle pu « disparaître » ? Tippi Hedren, tout le monde la croit morte. Mélanie Griffith se sent obligée de rappeler qu'elle continue à tourner, même si ce n'est pas dans des films à succès comme *Working Girl*, *Body Double* ou *Dangereuse sous tous rapports*. Et Dakota Johnson reste l'actrice la plus discrète de sa génération. L'enquête d'Hélène Frappat met au jour des fils tissant l'un à l'autre les trois destins, cousant le cinéma à la biographie des trois femmes.

Le plus impressionnant est le motif de la blessure. Tippi Hedren raconte comment elle a été blessée par un des oiseaux vivants lancés par Hitchcock sur elle. Une entaille à la paupière qui aurait pu lui coûter un œil. Les oiseaux mécaniques étaient, lui dit le réalisateur, en panne. Et la vitre « blindée » de la fameuse cabine téléphonique se brisa à la première prise. Est-ce pour la punir de s'être refusée à lui ? Toujours est-il que le thème de la blessure, de la laceration, devient omniprésent. Tippi, avec son mari, Noel Marshall, et sa fille, Mélanie, vont établir avec des lions une relation fusionnelle et dangereuse, au cinéma, avec le tournage de *Roars* (Rugissements), qui fera de nombreux blessés, dont la mère et la fille. Dakota revivra un tournage cauchemardesque sur le plateau de *Suspiria*. « *Pourquoi tout le monde a tendance à penser que le pire est passé ?* » demande-t-elle.

L'animalité, mystère central des *Oiseaux*, est un des fils que tresse le destin commun de ces trois femmes, avec celui de l'œil, du contrat, du changement de couleur, du conte et bien d'autres. Le lecteur les découvrira, conduit par la fascinante sagacité d'Hélène Frappat dans cette inquiétante et sensible fugue à trois sujets composée avec une étourdissante virtuosité. ■

ALAIN NICOLAS

Trois sorcières, la Mère des Soupçons, la Mère des Ténèbres, la Mère des Larmes. Trois mères pour trois filles.



Chaque chapitre du récit d'Amandine Dhée aborde la mort sous un angle précis et évacue les clichés. PETRA HILEKE

C'est l'éloge vif de celle qui prend soin des morts

LITTÉRATURE Le roman peu ordinaire d'Amandine Dhée rend subtilement hommage au métier de thanatopracteur, qui consiste à présenter les défunts sous le meilleur jour possible.

Sortir au jour, d'Amandine Dhée, éd. la Contre-Allée, 128 pages, 16 euros

La narratrice, romancière de son état, rencontre Gabriele, qui est thanatopracteur. Cela donne ce livre « *réconfortant sur la mort* », qui ausculte le sujet sous plusieurs angles, en évacuant les clichés sur un métier jugé tabou.

Celle qui dit « je », l'écrivaine donc, est une mère perdue face aux questions de ses enfants sur la mort. « *J'ai peur d'abuser de leurs petits cerveaux poreux.* » Gabriele, de son côté, ex-chargée de communication dans une grande entreprise, mal payée, est en reconversion professionnelle. Elle est soutenue dans sa « *réorientation* » par sa famille, tandis que d'autres, devant son nouveau métier « *ont un mouvement de recul* ».

« POUR LES VIVANTS »

Amandine Dhée glisse malicieusement dans le texte, en caractères italiques, des extraits de l'émission *Vis ma vie de thanatopracteur*. La société du spectacle aborde le sujet face caméra, via quelqu'un du public alors

transformé en thanatopracteur, le temps du direct.

Chaque chapitre aborde la mort sous un angle précis. La narratrice, c'est à chaud, parce qu'elle évoque le cancer de son père, la mort d'une amie chère, celle de son grand-père, instituteur socialiste, en voiture, à cause d'un « *faux plat* ». Gabriele, elle, se doit « *d'être là quand la catastrophe a eu lieu* ». Sa partition est la plus forte, car on voit à l'œuvre celle dans les mains de qui on finira tous par passer. Son professionnalisme rassure. Elle prend toujours une photo avant et après ce qu'elle nomme « *le soin* ». C'en est un, comme de coiffer les défunts cheveux « *à l'arrière de la tête* » même si ça ne se voit pas, ou de masser « *énormément* » les visages avec une « *crème nourrissante* ». On sourit en apprenant qu'en hiver les familles prévoient des vêtements chauds pour le dernier voyage et, pour l'été, quelque chose de léger, quand ce n'est pas un pull avec les inscriptions « *Bad monday* » ou « *Wake me up for the week-end* ».

Gabriele « *travaille pour les vivants* », ceux qui restent et qui, parfois, résistent face au résultat. « *Non, ça ne va pas du tout, ce n'est pas elle, ce n'est pas lui* »,

protestent-ils. Ils voudraient qu'il ou elle « *ressemble à ça* », cela dit en montrant une vieille photo.

Elle n'a pas oublié cette très jeune femme, pompier volontaire, abusée en pleine mission, suicidée. « *L'autopsie ayant été très invasive* », Gabriele en a fait le moins possible mais a passé deux heures à lui laver les cheveux. « *Et, dit-elle, je lui ai parlé tout le temps.* »

REDONNER DES COULEURS

C'est un travail physique (« *Je porte beaucoup les morts* ») et paradoxal car il s'agit de redonner des couleurs à des lèvres trop blanches, à un teint livide. « *Souvent les proches ne veulent pas de maquillage, surtout pour les hommes.* »

On se rappelle, avec un pincement au cœur, le manque de soins accordés aux morts aux premiers jours de la pandémie. On apprend que les personnes séropositives n'avaient pas droit, jusqu'à tout récemment, « *aux soins funéraires* » !

Sortir au jour (traduction littérale du titre du *Livre des morts des anciens Égyptiens*) est un récit bouleversant qui traite moins de la perte qu'il ne raconte ce qui nous lie inexorablement. ■

MURIEL STEINMETZ



Les confessions d'un ermite ou l'éloge d'un exil volontaire

BANDE DESSINÉE Illustrateur, graphiste et musicien, Xavier Mussat signe un monologue de poésie et d'images qui sublime les choix d'une vie à la marge. Manière d'habiter le monde avec et sans les autres.

Les Pistes invisibles,
de Xavier Mussat, éd. Albin Michel,
176 pages, 29,90 euros

A l'origine de la fiction, il y a l'histoire de Christopher Knight. En 1986, après la catastrophe de Tchernobyl, le jeune Américain de 24 ans a tout plaqué du jour au lendemain pour se fondre dans une forêt du Maine. Il y survivra caché pendant vingt-sept ans sans jamais chasser ni pêcher, sans même allumer un feu afin de ne pas révéler sa présence. Pour se nourrir, se chauffer, lire ou écouter la radio, il prélevait ce dont il avait besoin en cambriolant des résidences secondaires. Débusqué, « l'ermite de North Pond » a été arrêté

et emprisonné avant d'être rapidement libéré.

Dans le récit de Xavier Mussat, l'ermite n'a pas de nom, il n'a pas de visage. Il est une ombre qui tourne le dos, une voix qui parle, qui se souvient, des yeux qui regardent la nature et le paysage, un électronicien qui projette dans les cases son obsession du détail. La partition graphique s'anime comme une succession d'images filtrées par les souvenirs, les sensations, toutes sortes de constructions mentales, intimes, culturelles et sociales. Avec cette grammaire formelle en orange et bleu, la bichromie conçue à la manière de calques de sérigraphie rythme la respiration hallucinée de ce monologue sans dialogue. Après *Carnation* en 2014, l'artiste semble avoir rompu avec ses premiers récits autobiographiques en noir et blanc. En 2021, les amalgames

organiques et minéraux de *Horst*, un recueil de carnets sans texte dont le titre emprunte l'idée de friction à la géologie, manifestaient déjà une première stratégie d'effacement du dessinateur par la mise en scène d'un brouhaha visuel vivant, un magma de motifs en gestation.

GRAMMAIRE EN ORANGE ET BLEU

« Devenir invisible, ça n'est pas disparaître, c'est se mélanger au reste », affirme le prologue de ce nouveau récit, livrant un indice sur la métamorphose du je inventé sur la trame de ce destin incroyable. À l'épaule de cet avatar qui ne laisse pas de traces, la confession se concentre sur le bas-culement, l'extraordinaire concours de circonstances qui a présidé au flux des décisions successives, des choix imprévus, jusqu'au point de non-retour, depuis la fugue et l'installation du refuge. Le temps élastique s'étire sur quelques jours, puis passe l'hiver, et vingt-sept années ont filé. Cette ellipse ramène dans l'entretemps de la disparition, ouvre les questionnements vertigineux à la magie des va-et-vient.

La partition graphique s'anime comme une succession d'images filtrées par les souvenirs, des constructions mentales et sociales.

Loin du mythe de Bigfoot, ou de l'archétype de l'homme des bois omniprésent dans l'imaginaire de la nature sauvage et les projections survivalistes contemporaines, l'ermite est un pirate pacifique qui reconstruit son éthique en s'autorisant les vols et les intrusions discrètes. À l'opposé de la misanthropie, sa solitude raconte le besoin de fuir, le trop-plein émotionnel, un excès d'empathie. Sa méditation grandiose, à la fois esthétique et politique, se prolonge dans l'exploration des porosités et des frottements graphiques, dessine la cartographie d'un espace altruiste qui revendique une manière d'habiter le monde et tisse dans la matière invisible l'énigme des liens qui nous unissent les uns aux autres. ■

LUCIE SERVIN

De l'adolescence vue comme un marathon

PREMIER ROMAN Thelma, 15 ans, 40 kilos. Contre la tyrannie de l'anorexie, elle engage une guerre dont Caroline Bouffault se fait la correspondante.

Thelma, de Caroline Bouffault,
éd. Fugue, 256 pages, 20 euros

Quinzaine ans, 43 kilos. Ça, c'est ce qu'indique la balance du docteur Meunier. Thelma a bu 2 litres d'eau, juste avant la consultation. Il est rassuré, elle ne maigrit plus, même s'il n'est pas trop convaincu. Thelma, elle, attend le jour où, sur la balance, son poids commencera par un trois. « Le chiffre provoque une chair de poule délicieuse, comme un film d'horreur qu'on voudrait mettre sur pause, mais qui vous happe jusqu'au générique. » Le film dont Thelma est l'héroïne s'intitule anorexie. Elle y « consume toute son intelligence, y investit tout son temps ».

En EPS, Thelma ne se ménage pas, c'est autant de calories en moins. Le professeur apprécie. Ses attentions n'échappent pas aux copines. Mais elle obéit aux consignes d'un coach autrement puissant, qui a opéré « un putsch sur son cerveau ». Elle seule l'entend, elle l'appelle « l'Entraîneur ». C'est lui qui la rappelle à l'ordre quand elle n'y va pas assez fort sur les exercices physiques ou quand elle est tentée par quelque chose de sucré.

AU PLUS PRÈS DU CORPS, DES PAROLES, DES ÉMOTIONS

Vivre sous son despotisme, même éclairé, n'a pas que des avantages. Les copines qui voulaient lui ressembler ne rêvent plus devant sa dégaine de « sculpture vivante de Giacometti ». Les garçons, dans le classique et stupide palmarès des « filles avec qui coucher », la mettent « hors classement », asexuée. Ses parents s'inquiètent, elle souffre de les voir souffrir. Un psychiatre a déniché l'Entraîneur, et elle se dit que, peut-être, elle pourra s'en débarrasser. En attendant, dans la classe de seconde, elle n'a pas la vie facile.

Thelma, le premier roman de Caroline Bouffault, suit, au plus près du corps, des paroles, des émotions, cette guerre qui fait de la vie de Thelma un champ de bataille. Ou un parcours de marathon. On ne dévoilera pas les péripéties de l'itinéraire de Thelma, une adolescente pas comme les autres – toutes les adolescentes sont « pas comme les autres ». Pour elle, l'anorexie n'est qu'une des façons de matérialiser les défis qui se présentent et de chercher à les contrôler.

Caroline Bouffault pose sur Thelma et sur son monde – ados et adultes confondus comme il se doit – un regard lucide et tendre. Son roman, qui trouve d'emblée la bonne distance, sonne juste, et on se surprend à attendre la suite des aventures de Thelma. ■

ALAIN NICOLAS





LA CHRONIQUE PHILO DE CYNTHIA FLEURY



L'écocritique romantique

Une année qui recommence et qui sera - chacun l'espère - plus consciente des enjeux critiques de la transition écologique, et surtout des transformations concrètes que nécessite son déploiement. Depuis l'avènement des Lumières, se déroule une critique à l'intérieur même de ces Lumières, consolidée avec l'avènement du capitalisme industriel, une critique que l'on pourrait également nommer du nom générique de « romantisme », du moins est-ce l'hypothèse proposée par Robert Sayre et Michael Löwy dans *Romantisme anti-capitaliste et nature* (Petite Bibliothèque Payot, 2022).

Ils reprennent des auteurs, parfois délaissés, tels William Bartram (1739-1823), botaniste, poète, voyageur, qui a inspiré Coleridge, Wordsworth, Carlyle, Chateaubriand, mais aussi Thoreau, Emerson, Muir; Thomas Cole (1801-1848), fondateur de l'école de paysage de l'Hudson River; William Morris (1834-1896), Walter Benjamin bien sûr (1892-1940), qui s'insurge contre le « meurtre de la nature »; Raymond Williams (1921-1988), qui

a été déterminant dans l'avènement des cultural studies, avec ses amis Stuart Hall, John Saville, E. P. Thompson... Tous ces penseurs sont réunis par le vocable « romantisme », dans une acception éminemment politique, épistémologique et non strictement littéraire. Le roman-

L'un des grands gestes stylistiques pour résister à la marche folle de la machine de l'industrialisation de masse.

tisme, soulignent les auteurs, est une critique culturelle, une « révolte » contre la « modernité capitaliste industrielle, au nom des valeurs passées, prémodernes ou précapitalistes », sensible à l'esthétique de la nature, projetant une « identification émotionnelle forte avec le monde de la nature ».

Certes, cette conception de la nature est sans doute trop idéalisée, mais ces auteurs sont parmi les premiers à réactiver cette alliance essentielle de l'homme avec son milieu, contre les dynamiques de privatisation, de morcellement, de la modernité prédatrice, capitaliste. Le poète John Clare n'a-t-il pas écrit une série de poèmes - les « enclosures élégiques » - pour dénoncer la démolition des sites naturels sauvages? Ce romantisme n'a rien d'un sentimentalisme évaporé mais représente l'un des grands gestes stylistiques pour résister à la marche folle de la machine de l'industrialisation de masse préférant le profit économique à toute forme de « richesse » présente dans le monde du vivant. Sayre et Löwy ont à cœur de témoigner ici de l'importance du courant romantique dans l'avènement d'une conscience écologique et, plus globalement, dans tout renouveau épistémologique qui s'appuie sur le continuum de l'humain et du non-humain. Dans leur conclusion, ils laissent la parole à Walter Benjamin: « Chaque seconde est la porte étroite par laquelle le salut (« Messie ») peut arriver. » ■



En 1909, le député socialiste soutient les ouvriers en grève à Graulhet, dans le Tarn. AKG-IMAGES

Jean Jaurès, une voie d'hier à aujourd'hui

HISTOIRE Un nouveau tome des textes et interventions du fondateur de *l'Humanité* couvre la période 1910-1912. Il nous permet d'apprécier la rigueur de ses démonstrations.

La Voix du socialisme, tome 14 des Œuvres de Jean Jaurès, édition établie par Marion Fontaine, Alain Chatriot, Fabien Conord et Emmanuel Jousse, Fayard, 702 pages, 35 euros

Il faut se réjouir de cette nouvelle parution dans une série de 17 volumes lancée par Madeleine Rebérioux, dont le premier était sorti en 2009, poursuivie sous la responsabilité de Gilles Candar et de la Société d'études jaurésiennes. L'ensemble, bientôt complet, dépassera largement les dix mille pages, un vrai monument à la hauteur de l'importance historique de Jean Jaurès. Le tome qui vient de paraître couvre la période 1910-1912. Son titre est significatif. *La Voix du socialisme* est matérialisée d'abord par les articles donnés à chaud par son directeur à *l'Humanité*. On peut retrouver cette « voix » dans d'autres périodiques comme *la Revue de l'enseignement primaire et primaire supérieur* qui témoigne de l'intérêt de Jaurès pour tout ce qui touche à la formation des jeunes, et dans le quotidien de Toulouse, *la Dépêche*. Là, Jaurès écrit depuis 1887 et, à partir des années 1890, il la fait entendre dans cette feuille des radicaux. Enfin, *le Journal officiel de la République française* donne la transcription directe de la parole du député du Tarn en séance, ce qui permet d'apprécier la rigueur de ses démonstrations et son sens de la répartie dans une atmosphère parfois courtoise, mais souvent hostile.

Il faut bien dire que, si quelques avancées sociales sont esquissées par les gouvernements radicaux, la marche en avant est lente, parfois bloquée par le Sénat très conservateur. Jaurès doit engager de durs

combats en faveur des retraites ouvrières et paysannes et pour la réintégration des cheminots grévistes révoqués; il soutient les projets d'impôt sur le revenu qui effraient tant les classes dirigeantes; il prolonge son engagement pour la justice et la vérité par la défense de l'instituteur libertaire Francisco Ferrer (« l'affaire Dreyfus en Espagne ») et celle du syndicaliste Jules Durand (« une affaire Dreyfus ouvrière »). Il est favorable à la représentation proportionnelle lors des élections législatives, seul moyen de constituer des partis solides présentant de vrais programmes, au lieu des magouilles clientélistes du scrutin uninominal de circonscription.

DÉCOUVERTE DES SOCIALISMES SUD-AMÉRICAINS AU COURS D'UN VOYAGE À RIO, MONTEVIDEO...

Au plan européen, la voix de Jaurès compte au sein de la Deuxième Internationale dominée par le Parti social-démocrate allemand, alors qu'il découvre aussi les socialismes sud-américains au cours de son seul grand voyage à Rio, Montevideo et Buenos Aires. Il n'a cessé de combattre les forces impérialistes et militaires françaises qui poussent à l'invasion du Maroc et qui auraient pu entraîner une guerre franco-allemande. Mais plus dangereuses peut-être sont les manigances russes dans les Balkans, soutenues par des campagnes de presse arrosées par les subsides distribués largement par les représentants du tsar. Dès 1911, Jaurès a dénoncé l'engrenage des provocations, des peurs et des réactions

incontrôlées qu'on va retrouver dans la crise de l'été 1914. Une voix qui a fait honneur au socialisme, que l'on peut toujours écouter avec profit et aussi (pourquoi ne pas le dire?) avec délectation. ■

Dès 1911, il dénonce l'engrenage des peurs qui annonce la crise de l'été 1914.

RÉMY CAZALS



DOCUMENT Plaidoyer pour une école, lieu de vie pour tous



Lettre à une enseignante. Les enfants de Barbiana, avant-propos de Pier Paolo Pasolini, préface de Laurence De Cock, éd. Agone, 208 pages, 19 euros

L'école Barbiana renvoie à une aventure pédagogique insolite, celle de l'école animée de 1954 à 1967 au cœur d'un hameau toscan par un homme d'Église singulier, don Lorenzo Milani. Face à l'échec scolaire des enfants pauvres et à leur exclusion de l'école publique, il entend leur donner une seconde chance. De cette expérience nous parvient cette *Lettre à une enseignante* dans laquelle huit anciens élèves s'adressent à une enseignante qui

les a tour à tour exclus. La force de cette missive est d'exprimer la voix des enfants, dès les premiers mots, à la première personne collective. « Vous ne vous rappellerez même pas mon nom. Il est vrai que vous en avez tellement recalé. Moi, par contre, j'ai souvent repensé à vous, à vos collègues, à cette institution que vous appelez l'"école", à tous les jeunes que vous "rejetez". Vous nous rejetez dans les champs et à l'usine, et puis vous nous oubliez. »

De fait, cette lettre est un vivant réquisitoire contre l'école du tri social. À grands coups de notes, à force d'examinés, c'est « comme si vous faisiez la guerre aux élèves », la guerre contre les pauvres. Dans ce système de sélection et de reproduction sociales, Pierino, le fils du médecin, l'emporte sans problème sur Gianni, le brillant fils d'ouvrier. « Il est plus honnête de dire que

tous les enfants naissent égaux, et que si, par la suite, ils ne le sont plus, c'est de notre faute et nous devons y remédier. » La lettre se fait plaidoyer pour une école conçue comme lieu de vie autant que d'apprentissage. « Tous les jeunes allaient à l'école chez le prêtre. Depuis le matin tôt jusqu'à la nuit tombée, été comme hiver. Personne n'était "nul pour les études". »

Les aînés deviennent maîtres et accompagnent les plus jeunes, la classe est dedans comme dehors, au fil des projets des enfants. Il s'agit de sortir des livres et des programmes, d'ouvrir l'école à « la culture qu'il nous faut », humaine, populaire et vivante. Éditée une première fois en français en 1968, cette *Lettre à une enseignante* met en évidence la permanente nécessité d'une réhabilitation de l'école publique. ■

NICOLAS MATHEY

AUTOFICTION Écrit d'une prison



Le Guet-Appens, de Cesare Battisti, traduit de l'italien par Vincent Raynaud, éd. du Seuil, 416 pages, 21 euros

Un avion militaire transporte Adriano, vétéran des « années de plomb », vers l'Europe, à la suite de son extradition. Adriano avait d'abord fui le Brésil du Capitaine (Bolsonaro). Au terme d'une éprouvante évasion, il avait trouvé refuge en Bolivie, à Santa Cruz. Refuge ? C'est vite dit. On lui a en fait tendu un piège, les pouvoirs locaux le « vendent » et les services italiens, qui le traquent depuis quarante ans, s'emparent de lui, l'exfiltrent, au mépris du droit d'asile, et le jettent en prison, à vie, en

Calabre. Un récit âpre, nourri de chagrin et de peur, de révolte indomptée, une chronique brésilienne passionnante également. Où le héros, in fine, trahi, abandonné, « demande pardon à ses enfants, à qui il laisse un monde pire que celui dans lequel il a vécu ».

Le roman s'ouvre sur un avertissement qui précise que ce livre « n'est pas une autobiographie mais une autofiction ». On le comprend bien. N'empêche qu'on ne peut oublier d'y retrouver le destin tragique de l'auteur, victime d'une Italie (de sa classe dominante pour le moins) revancharde, mélonisée, incapable de tourner la page des années 1970 dites de plomb, et qui furent aussi des années de contestation et d'émancipation.

Cet ouvrage, *Le Guet-Appens*, est le 13^e roman de Cesare Battisti, écrit depuis la cellule d'un quartier de haute sécurité d'une prison, qui commença sa carrière d'écrivain avec *les Habits d'ombre* (1993) à la Série noire. On attend son prochain opus, et surtout son amnistie. ■

GÉRARD STREIFF

ESSAI Les spectres de Derrida



Dysphoria mundi, de Paul B. Preciado, éd. Grasset, 592 pages, 25 euros

Jacques Derrida disait que « la déconstruction, c'est ce qui arrive ». Le philosophe Paul B. Preciado lui emboîte le pas et pousse cette théorie « hors de ses gonds ». Il propose un grand livre sur l'état du monde. Il l'a intitulé *Dysphoria mundi*, pour dire cette étrange humeur dans laquelle nous sommes – entre dépression et excitation, qui

passé par tous les stades, tous les genres, pour mieux les transcender, les dépasser. C'est un véritable ton apocalyptique qu'il adopte, mais pour découvrir un autre monde, avec une sorte d'année zéro. 2020, l'année « cannibale » où nous avons perdu peau et visage, où nous avons adopté un masque et où nous nous sommes habitués à l'inimaginable. L'auteur nous dit qu'un spectre hante le monde, « une révolution somato-politique transversale ». Est-il fou ? Non, il est rempli de joie. L'Histoire commence. ■

DIDIER PINAUD

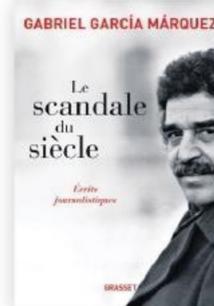
REVUE Rosa la Rouge, la Commune, la révolution russe...



Mouvement ouvrier, luttes de classes et révolutions. Revue d'histoire, numéro 4, 2022

Le numéro paru en 2022 de la *Revue d'histoire*, dirigée par Jean-Numa Ducange, consacre son dossier à Rosa Luxemburg. L'introduction retrace la réception de ses œuvres en France. Le dossier aborde quelques-unes des grandes interventions de « Rosa la Rouge » : son analyse de la Commune, ses réflexions sur la question nationale et, bien sûr, ses derniers textes consacrés à la révolution russe. La position critique de Luxemburg à l'égard de celle-ci

FLORILÈGE Gabriel Garcia Marquez, profession journaliste



Le Scandale du siècle, de Gabriel Garcia Marquez, Grasset, 448 pages, 24 euros

Est-ce que le journalisme, c'est de la littérature ? Immanquablement avec Gabriel Garcia Marquez, où chaque attaque de papier tient plus de l'incipit romanesque. Exemple : « L'automne à Paris vint tard et brusquement cette année, avec un vent glacial qui dépluma les arbres de leurs dernières feuilles dorées. » La suite de l'article, écrit en 1980 pour *El País*, est en réalité consacrée au développement de la prostitution de Sud-Américains travestis en femmes dans la capitale française. Un sujet de reportage parmi d'autres pour le grand écrivain colombien, prix Nobel de littérature 1982, qui a également eu une foisonnante activité journalistique, principalement pour des journaux colombiens, espagnols et mexicains. Les éditions Grasset, dans le *Scandale du siècle*, en ont sélectionné des fragments, entre 1950 et 1997. Tous passionnent et se lisent comme des romans de quelques signes. Celui sur le blocus américain imposé à Cuba, magistral. Celui sur l'affaire Wilma Montesi, écrit comme une enquête policière, qui décortique froidement ce meurtre qui fit scandale en Italie. Celui sur la mort de John Lennon. Ou encore celui qui impose un suspense insoutenable au sujet d'un enfant qui, mordu par un chien ayant la rage à Caracas, attend l'arrivée d'un vaccin avant qu'il ne soit trop tard. Les faits ont beau être véritables, il y a déjà du réalisme magique dans la plume du Colombien. Et un regard acéré sur notre monde. Le lecteur attentif dénicher en outre des faits divers ou anecdotes à l'origine de futurs romans, de la *Chronique d'une mort annoncée* à la découverte d'un auteur japonais qui inspirera *Mémoires de mes putains tristes*. ■

AURÉLIEN SOUCHEYRE

se retrouve dans cette formule de la direction spartakiste : « La révolution socialiste (a beau être) un enfant estropié, c'est quand même notre enfant. » Solidarité critique, davantage qu'opposition. On peut noter, outre ce dossier, un article consacré à David Riazanov, fondateur de l'Académie socialiste d'URSS. Riazanov prend la tête de l'Institut Marx-Engels en 1921, qui se donne pour objectif de collecter, éditer, traduire tous les livres et documents ayant trait au socialisme, au communisme et au mouvement ouvrier. À l'apogée de l'Institut, la bibliothèque regroupa près de 450 000 volumes. Riazanov sera fusillé lors des grandes purges pour des crimes imaginaires. ■

FLORIAN GULLI



Déterminée à retrouver sa mémoire, la juge d'instruction, Camille Hartmann (Hélène de Fougerolles) apportera son aide à l'inspecteur de police Erik Maes (Grégory Fitoussi).
ALESSANDRO CLEMENZA

Un thriller crépusculaire et féministe

TÉLÉVISION Avec sa trame a priori très classique, la minisérie *Les Disparus de la Forêt-Noire* balance, au fil de ses quatre épisodes, vers le manifeste contre les violences conjugales. Grégory Fitoussi, l'un des comédiens principaux, se livre.

Les Disparus de la Forêt-Noire, TFI, 21 h 10

Novembre 2021. Un charnier est découvert par une garde-chasse dans la Forêt-Noire, à la frontière franco-allemande. Onze corps, puis un douzième sont déterrés.

Des corps d'hommes, face contre terre, qui ont reçu un coup de feu fatal. Quand elle découvre cette information, Camille Hartmann (Hélène de Fougerolles) se fige dans le magasin d'électroménager où elle se trouve avec sa fille. Cette juge d'instruction, victime d'un grave accident de la route un an plus tôt, a comme une réminiscence en voyant les images sur un poste de télévision. Seulement, la pauvre femme doit avaler de grosses quantités de médicaments,

parce que, dit son médecin, son hématome au cerveau n'est pas résorbé et pourrait la tuer. Elle est confuse, et ça se voit : son mari (Thierry Godard) la soutient comme il peut, son supérieur hiérarchique (Bruno Wolkowitch), qui doit décider de sa reprise, est parfaitement conscient de ses troubles. Pourtant, chacune de ces images de charnier réactive sa mémoire. Bientôt, elle va aider les deux enquêteurs, Erik Maes (Grégory Fitoussi) et Franz Agerfeld (Tchéky Karyo), ainsi que la magistrate Astrid Whettnall (Birgit Scholtz).

Quelle curieuse série que *Les Disparus de la Forêt-Noire* ! Grégory Fitoussi, qui joue l'un des personnages principaux de cette fiction, salue d'ailleurs au téléphone « l'originalité du scénario ». « Cela démarre comme un polar assez classique, on a le

sentiment d'aller vers quelque chose qu'on a déjà vu », note-t-il. Et pourtant, « on décale le regard », et chacun des quatre épisodes part dans une direction complètement imprévue, jusqu'à un final étincelant. Les deux policiers, hommes et enquêteurs intègres, sont vite désarçonnés, quand leur premier témoin (Carole Franck), victime de violences conjugales, leur lance : « La police ? Quelle police ? Celle qui préfère les mains courantes aux plaintes pour violences ? Celle qui m'a dit de penser à la réputation de ma famille ? Celle qui m'a demandé ce que je faisais pour mettre mon mari dans cet état ? »

« Le scénario aborde la question des violences domestiques de façon très intelligente. »

GRÉGORY FITOUSSI

« Quand j'ai lu le scénario, j'ai été emballé, surpris, et je me suis fait avoir jusqu'au bout », remarque Grégory Fitoussi. La charge contre les violences domestiques

est immense dans ce polar au final très politique. « Le scénario aborde la question de façon très intelligente, tout en restant dans un polar très sombre » et jamais démonstratif. Hormis la scène de découverte du charnier, la violence n'est d'ailleurs pas frontale, dans les images, et passe plutôt par le ressenti des personnages : « *Ivan Fegyveres*, le réalisateur, a choisi de raconter ça surtout hors-champ. On entend des cris, on voit à peine ce qui se passe. Et ça suffit. Les scènes de violence, c'est comme les scènes de sexe, toujours très délicat à montrer. Jusqu'où peut-on aller ? Et j'ai l'impression qu'il a trouvé le bon équilibre », souligne le comédien.

La série, produite par Nagui, a reçu le grand prix de la série dramatique au festival de Cognac en octobre 2022. Elle est, en même temps qu'un polar crépusculaire, un manifeste féministe assez formidable. ■

CAROLINE CONSTANT

Retraites: quelle pension pour les carrières incomplètes?

Entrée tardive dans la vie active, interruptions de carrière... les salariés, en particulier les femmes, voient leur retraite amputée, faute d'avoir suffisamment cotisé.

Une retraite à points permettrait de mieux prendre en compte les mutations économiques et sociales qui impactent les carrières des salariés.

Au moment de partir à la retraite et d'estimer sa future pension, chacun se retourne sur sa carrière. Celles et ceux qui ont connu une carrière hachée, qui savent qu'il « leur manque des trimestres », seront plus inquiets que les autres. Il s'agit notamment de celles et ceux qui ont eu des difficultés d'insertion dans l'emploi, et celles et ceux – plutôt « celles » d'ailleurs – qui ont eu à s'occuper d'enfants ou d'un proche. Notre système est basé sur la contributivité: j'ai des droits car j'ai cotisé. Pour la CFDT, c'est fondamental car cela participe au consentement, donc à la pérennité du système. Et notre système est aussi fondé sur la solidarité, considérant que les situations qui conduisent à des carrières incomplètes ne sont pas illégitimes. Le système doit alors trouver le juste équilibre entre la contributivité et les nécessaires mécanismes de solidarité. Notre système a donc construit des filets de sécurité pour ces carrières incomplètes. Le premier est l'âge d'annulation de la décote (67 ans): c'est tard, mais c'est la garantie d'un terme où on ne sera plus pénalisé pour n'avoir pas cotisé tous les trimestres requis pour une retraite au taux plein. Ensuite, il y a les minimas de pension. Et enfin, existent des mécanismes pour attribuer des trimestres ou des droits à des périodes non travaillées. Pour la CFDT, il faut aller plus loin. En agissant sur la reconnaissance des trimestres validés: en reconnaître plus. En attribuant aussi plus de droits pécuniaires aux trimestres validés: certaines périodes donnent droit à des trimestres pour la retraite, mais sans être pour autant cotisées. Globalement, la CFDT revendique



YVAN RICORDEAU
Secrétaire national
de la CFDT

une révision des droits familiaux et conjugaux, construits après 1945 pour des structures familiales différentes. La modernisation et l'harmonisation des droits familiaux et conjugaux sont fondamentales pour répondre aux mutations socio-économiques présentes et à venir (travail des femmes, diversités

des couples et des familles, etc.). C'est aussi pour cela que la CFDT continue de porter le projet d'un système de retraite universel par points. Notre système actuel est pétri d'injustices: malgré une quantité de travail identique, une personne avec une carrière complète à temps partiel bénéficie d'une pension plus élevée qu'une personne avec une carrière incomplète à temps plein. Un système par points permettrait de remédier à ces inégalités. Avec un système par points, il est également plus facile de construire des dispositifs de solidarité et ainsi d'attribuer des droits aux personnes aux carrières incomplètes. Une bonne ré-

La CFDT revendique une révision des droits familiaux, construits après 1945.

forme des retraites est avant tout, pour la CFDT, une réforme de justice sociale qui améliore ces dispositifs de solidarité (droits familiaux, minimums de pension, etc.), prend mieux en compte des périodes d'inactivité (chômage, invalidité, etc.) et des périodes spécifiques (proche aidant, activité partielle, etc.). C'est à cette condition qu'une réforme des retraites sera juste. Celle que prépare le gouvernement, à l'évidence, va à l'inverse de cette ambition. ■

Agir pour l'égalité salariale et la réduction de la durée de cotisation afin de garantir une retraite minimale au niveau du Smic.

La retraite est le reflet de la vie active. Ce n'est pas un hasard si seulement 17% des personnes ayant une carrière « continue ou quasiment complète » ont une pension inférieure à 1000 euros. La loi prévoit depuis 2003 une pension minimale à 85% du Smic net, soit 1200 euros. Au-delà du fait que ce minimum serait au niveau du seuil de pauvreté monétaire, il resterait conditionné au fait d'avoir validé une carrière complète (43 annuités pour les personnes nées après 1973). Il y a là un marqueur idéologique dans les projets du gouvernement: il fait peser sur le système de retraite l'absence de volonté politique de lutter contre les inégalités de carrière. Il acte qu'une vie active marquée par de faibles rémunérations et/ou des horaires à temps incomplet ne permettrait pas d'avoir une retraite suffisante. Est-il acceptable qu'une personne travaille toute sa vie sans perspectives d'évolution professionnelle et salariale, et doive attendre la retraite pour sortir de la pauvreté?

Alors que les annonces gouvernementales jettent le trouble quant à savoir si cette retraite minimale concernerait les petites retraites actuelles, ou seulement les futurs départs avec le relèvement de l'âge de la retraite, cela ne réglera pas l'enjeu des carrières incomplètes. Les deux tiers des bénéficiaires de pensions de droit direct inférieures à 1000 euros ont des carrières qui sont



RÉGIS MEZZASALMA
Conseiller confédéral
« retraites » CGT

soit partielles, soit discontinues. Cette question recoupe celle des inégalités entre les sexes: les femmes sont surreprésentées (trois quarts) parmi ces petites pensions. Leurs carrières sont plus marquées par les temps partiels et les bas salaires, et, surtout, elles sont plus impactées par des interruptions d'activité, notamment liées à la maternité.

Le gouvernement avance l'idée de « libéraliser » le cumul emploi-retraite par l'acquisition de droits supplémentaires en cas de reprise d'activité après la retraite. Il ne dit pas que la plupart des personnes qui aujourd'hui font ce cumul ont bien souvent des carrières complètes et des niveaux de qualification élevés (un quart sont parties en carrière longue et la moitié étaient cadres). Cette mesure risque donc d'accentuer les inégalités plutôt que de les résorber. Aucune retraite à l'issue d'une carrière complète ne devrait être inférieure au Smic, tel que la CGT le revendique, et des solutions existent en ce sens. Pour la CGT, la première mesure est de s'attaquer aux inégalités durant la vie active. Il faut une réelle égalité salariale qui apporterait des droits nouveaux aux personnes concernées, mais aussi professionnelle par la revalorisation des métiers à prédominance féminine. Une réduction de la durée d'assurance permettrait également à un plus grand nombre d'avoir une carrière complète, limitant les effets de décote et de proratisation. Enfin, un calcul sur les dix meilleures années, revalorisées selon l'évolution des salaires, permettrait d'améliorer de façon conséquente les futures pensions. ■

Une réduction de la durée d'assurance permettrait d'avoir une carrière complète.



Déçu par ses études d'architecture, ce créatif a tout plaqué il y a quinze ans pour intégrer un CAP en « instruments coupants et de chirurgie ». FÉLIX DE MALLERAY

Il n'est pas du cru, mais à Thiers, dans le Puy-de-Dôme, on connaît Geoffroy Gautier. Il suffit de demander. Ce natif de la région parisienne fait partie de ces courageux qui ont lâché leurs études supérieures pour devenir artisan dans la capitale française de la coutellerie. Et rares sont ceux qui, comme lui, ont démarré à leur compte, et sont toujours là treize ans après. « *Je suis désolé, je n'ai pas terminé de ranger* », s'excuse-t-il lorsqu'il nous reçoit dans son atelier, un peu embarrassé, barbe fournie et casquette militaire vissée sur la tête, avant d'enchaîner aussitôt sur la présentation de son travail.

LAGUIOLE, AURILLAC, DOUK-DOUK...

À Thiers, on trouve quelque 70 entreprises qui fabriquent la plupart des modèles de couteaux vendus en France et exportés dans le monde entier : le laguiole, le thiers, l'aurillac, le curieux douk-douk, qui a conquis une bonne partie de l'Afrique... Et il faut compter désormais avec les modèles de thiers modernisés, fabriqués par Geoffroy Gautier. Voilà quinze ans que celui qui était étudiant en architecture a tout plaqué à Paris pour intégrer un CAP en « instruments coupants et de chirurgie » au CFAI (centre de formation d'apprentis de l'industrie) de la commune auvergnate. Entre ces deux cursus, il y a un lien. « *Jeune, j'étais passionné par l'aviation et l'ingénierie. Mais je n'étais pas un crack en maths*, explique Geoffroy. *Et puis, je n'aurais pas fait ce qui m'amusait* », admet-il.

C'est avec l'architecture qu'il trouve d'abord un compromis pour laisser libre cours à sa créativité. C'est une déception. « *J'avais une vision un peu romantique de la discipline*. » « *Frustré* » de ne pas pouvoir créer, il s'intéresse alors à l'artisanat.

Geoffroy Gautier, coutelier populaire

À Thiers, la capitale de la coutellerie, cet artisan venu de la région parisienne a mis au point son propre modèle, entre tradition locale et modernité.

« *Le travail du bois, du métal* », avec un inspirateur en tête : Eugène Viollet-le-Duc, le premier architecte « fonctionnaliste », du nom du principe selon lequel la forme d'une construction doit être adaptée à sa fonction. Devenu coutelier, Geoffroy veut créer des outils selon ce précepte. « *Frustré* » – encore – d'être ouvrier, il se met à son compte une fois son diplôme en poche, une aventure assez chaotique. « *On sait vraiment tout faire*

quand on sort du CFAI, alors je n'allais pas me contenter de rester ouvrier au Smic. » C'est en effet, dans la plupart des coutelleries, ce que les salariés peuvent espérer de mieux.

« Rillasser », manier la « sorcière »... ici, on utilise des mots qui n'existent pas ailleurs.

Geoffroy Gautier devient son propre employeur, et celui d'une secrétaire à mi-temps qu'il rémunère 1100 euros brut. « *Je sais, c'est pas beaucoup* », s'excuse-t-il aussitôt. Mais avec ses 450 euros de revenus en moyenne par mois, on est loin de ceux d'un grand patron. Sa journée démarre le matin dans le bureau, pour s'occuper des tâches administratives. L'après-midi, qui dure parfois jusqu'à 1 heure du matin, il travaille seul dans son atelier. « *Je ne*

produis pas encore assez pour embaucher un ouvrier. » Évidemment, le décollage de son activité ne s'est pas fait dès 2010, lorsqu'il s'est mis à son compte. « *J'ai d'abord fait des pièces uniques, des couteaux populaires*

inspirés du XVIII^e siècle. Mais ça ne me satisfaisait pas en termes de modernité. » Le déclic vient plus tard, en 2018, lorsque Coutellia, le festival international de la coutellerie de Thiers, lui propose de créer un modèle pour l'affiche. « *C'était le tout premier prototype, c'est un peu là que tout a commencé. Depuis, j'en ai vendu 9 000. J'en suis content, tout le monde l'aime bien. Le truc des Thiernois, c'est la coutellerie bon marché. C'est ça qui a sauvé l'activité ici.* » Son couteau, respectant ce principe, tient dans la poche sans l'alourdir.

UN PATRON QUI SE SENT « SOCIALISTE »

Geoffroy Gauthier a tout appris de la coutellerie thiernoise, jusqu'à son vocabulaire. Les artisans utilisent ici des mots qui n'existent pas ailleurs. « *Rillasser* » une lame, par exemple, soit la polir pour faire ressortir sa brillance. Il manie aussi la « *sorcière* » : machine composée de deux sortes de meules et dont personne n'est capable d'expliquer l'origine du nom. « *Ça se perd au fond des âges* », sourit l'artisan. Et c'est dangereux. « *Attention, j'ai failli y laisser une jambe* », nous prévient un de ses amis avant une démonstration. Il lui reste à apprendre à mieux gérer son affaire. S'il a vendu 9 000 couteaux, il admet avoir « *mal calculé le prix et les marges* ». De quoi l'amener dans une position « *délicate* » qui exclut pour l'instant la possibilité de s'agrandir. « *Je suis patron, de fait. Mais je me sens socialiste.* » Un socialiste qui vote communiste : « *Je vote pour André Chassaigne* », le député de la circonscription, confie-t-il. « *Les types de droite, ils ont des têtes de requins. Ce qui me dérange, ce n'est pas de payer des cotisations sociales, moi. C'est de voir qu'on casse les organismes chargés de les reverser pour raboter les prestations.* » ■

DIEGO CHAUVET